

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

_ DOSSIER :

Noël, une période généreuse pour les festivités culturelles !

_ LA CULTURE BOUGE :

*LE HURA TAPAIRU, UN ÉVÉNEMENT EN CONSTANTE ÉVOLUTION
UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR LES FORMATIONS DU CENTRE
DES MÉTIERS D'ART
À NOËL, LES ARTISANS FONT SALON*

_ TRÉSOR DE POLYNÉSIE :

*LES TIKI D'IIPONA À HIVA OA :
QUAND CONSERVATION RIME AVEC TRANSMISSION*

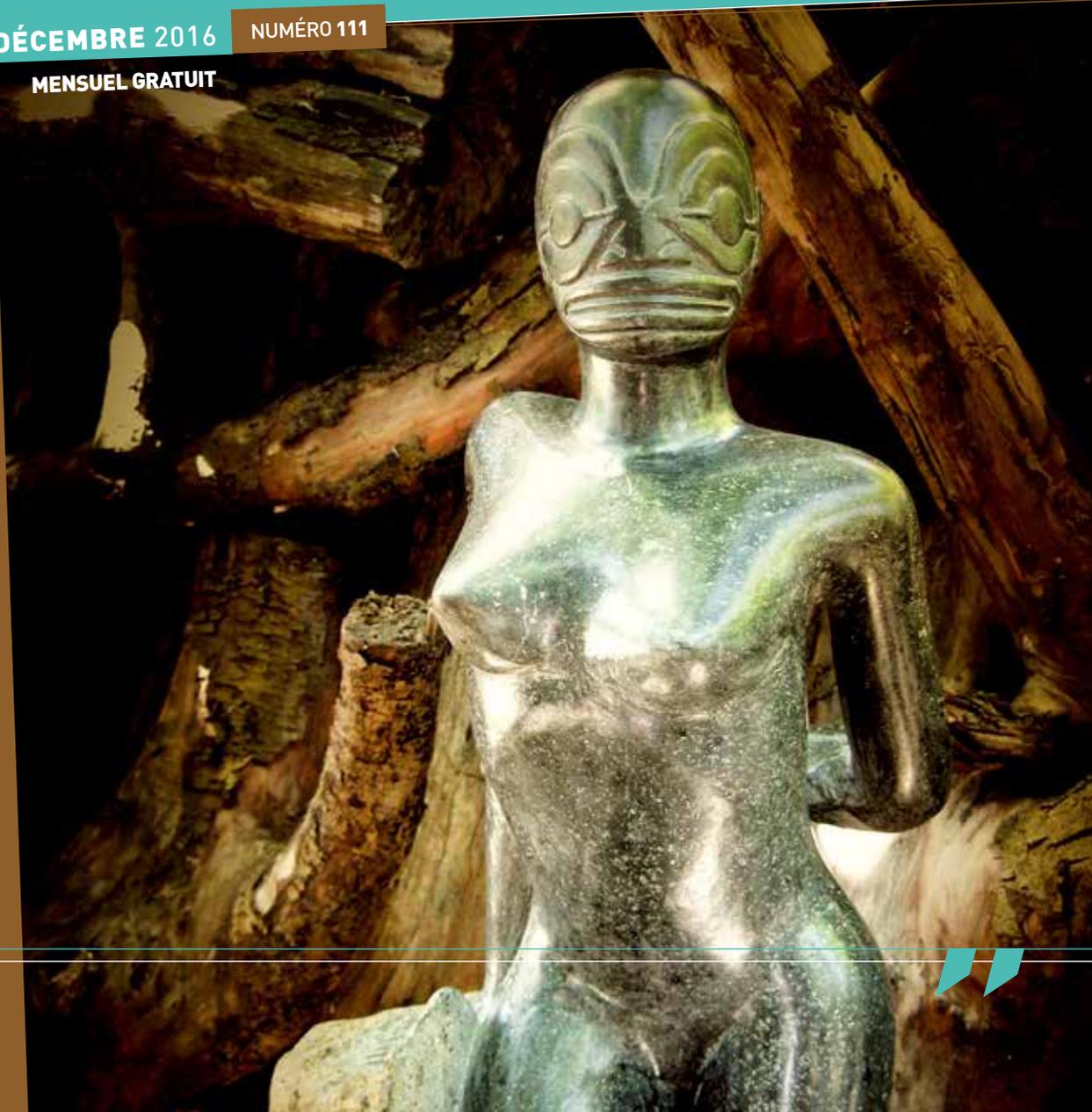
_ POUR VOUS SERVIR :

LE DÉPÔT LÉGAL, UNE MÉMOIRE COLLECTIVE

DÉCEMBRE 2016

NUMÉRO 111

MENSUEL GRATUIT



Bonnes fêtes !



« Ya-t-il une période plus faste que celle de Noël ? La saison d'abondance, *Matari'i i ni'a*, bat son plein, la préparation des fêtes de fin d'année réunit petits et grands, tout comme les vacances... Autant de raisons pour les institutions culturelles de vous offrir un mois de réjouissances dignes de ce nom. La Maison

de la Culture propose aux plus jeunes un large choix d'ateliers éducatifs et récréatifs, mais également un concert de Noël dont vous vous souviendrez longtemps ! D'autres événements sont également très attendus : le concours de danse traditionnelle du Hura Tapairu, la journée des arts traditionnels du Conservatoire, le salon artisanal Te Noera a te Rima'i, les performances artistiques et conférences autour de la superbe exposition TIKI au Musée de Tahiti et des Îles... Le Service de la Culture se penche quant à lui sur la rénovation des *fa'e* de Puamau, site archéologique qui compte des *tiki* parmi les plus grands de Polynésie.

De nombreux et agréables moments culturels et festifs vous attendent durant ce mois de décembre et dans les pages de ce 111^{ème} Hiro'a. Bonnes fêtes à tous et rendez-vous en 2017 pour de nouvelles aventures, notamment le chantier du futur centre culturel... »

la orana i te matahiti api

Bonne année

Happy new year



Partageons l'innovation

présentation des institutions

4

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE – PU NO TE TAERE E NO TE FAUFAA TUMU (SCP)

Le Service* de la Culture et du Patrimoine naît en novembre 2000 de la fusion entre le Service de la Culture et les départements Archéologie et Traditions Orales du Centre Polynésien des Sciences Humaines. Sa mission est de protéger, conserver, valoriser et diffuser le patrimoine culturel, légendaire, historique et archéologique de la Polynésie française, qu'il soit immatériel ou matériel. Il gère l'administration et l'entretien des places publiques.
Tel : (689) 40 50 71 77 - Fax : (689) 40 42 01 28 - Mail : faufaa.tumu@culture.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL – PU OHIPA RIMA'I (ART)

Le Service* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.
Tel : (689) 40 54 54 00 - Fax : (689) 40 53 23 21 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



MAISON DE LA CULTURE – TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

La Maison des Jeunes a été créée en 1971, et devient en avril 1998 l'EPA* actuel. Longtemps en charge du Heiva à Tahiti, ses missions sont doubles : l'animation et la diffusion de la culture en Polynésie en favorisant la création artistique et l'organisation et la promotion de manifestations populaires. L'établissement comprend 2 bibliothèques, une discothèque, des salles d'exposition, de cours, de projections, ainsi que 2 théâtres et de nombreux espaces de spectacle et d'exposition en plein air.
Tel : (689) 40 544 544 - Fax : (689) 40 42 85 69 - Mail : tauhiti@mail.pf - www.maisondelaculture.pf

MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES – TE FARE MANAHA (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.
Tel : (689) 40 54 84 35 - Fax : (689) 40 58 43 00 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE – TE FARE UPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.
Tel : (689) 40 50 14 14 - Fax : (689) 40 43 71 29 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf



CENTRE DES MÉTIERS D'ART – PU HAAPIRAA TOROA RIMA I (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésienne). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.
Tel : (689) 40 43 70 51 - Fax : (689) 40 43 03 06 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL – TE PIHA FAUFAA TUPUNA

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du service de la communication et de la documentation et de l'institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.
Tel : (689) 40 41 96 01 - Fax : (689) 40 41 96 04 - Mail : service.archives@archives.gov.pf - www.archives.pf



PETIT LEXIQUE

* SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* EPA : un Etablissement Public Administratif est une personne morale de droit public disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission classique d'intérêt général autre qu'industrielle et commerciale. Elle est sous le contrôle de l'État ou d'une collectivité territoriale.

SOMMAIRE

6-7 DIX QUESTIONS À

Jonathan Mencarelli, sculpteur

8-12 LA CULTURE BOUGE

*Le Hura Tapairu, un événement en constante évolution
Une étape importante pour les formations du Centre des Métiers d'art
À Noël, les artisans font salon*

13-15 LE SAVIEZ-VOUS

*Le futur centre culturel se dessine...
Les univers de TIKI
Des munitions des années 1880 intègrent le Musée de Tahiti et des Îles*

16-21 DOSSIER

Noël, une période généreuse pour les festivités culturelles !

22-23 POUR VOUS SERVIR

Le dépôt légal, une mémoire collective

24-25 TRÉSOR DE POLYNÉSIE

*Les Tiki d'Iipona à Hiva Oa :
quand conservation rime avec transmission*

26-27 L'ŒUVRE DU MOIS

La vengeance du guerrier

29 E RE'O TO'U

Te Haakakai o Akau

30-31 ACTUS

32-33 PROGRAMME

38-42 RETOUR SUR

*Les mondes de la culture
Heiva Tāraua Raromata'i*

5

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL



SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



CENTRE DES MÉTIERS D'ART



MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES



SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE



CENTRE DES MÉTIERS D'ART

_HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
tiré à 5 000 exemplaires

_Partenaires de production et directeurs de publication :

Musée de Tahiti et des Îles, Service de la Culture et du Patrimoine, Conservatoire Artistique de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.

_Edition : POLYPRESS

BP 60038 - 98702 Faa'a - Polynésie française

Tél: (689) 40 80 00 35 - FAX : (689) 40 80 00 39

email : production@mail.pf

_Réalisation : Pilepoitdesign@mail.pf

_Direction éditoriale : Vaiana Giraud - 40 50 31 15

_Rédactrice en chef : Isa Bertaux

isaredac@gmail.com

_Rédacteurs : Delphine Barrais,

Suliane Favennec.

_Impression : POLYPRESS

_Dépôt légal : DÉCEMBRE 2016

_Couverture : Jonathan Mencarelli

AVIS DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !
Des questions, des suggestions ? Écrivez à :
communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

www.conservatoire.pf

www.maisondelaculture.pf

www.culture-patrimoine.pf

www.museetahiti.pf

www.cma.pf

www.artisanat.pf

www.archives.pf

Et à découvrir sur www.hiroa.pf !

« Apporter de la beauté et de la poésie dans la vie »

PROPOS RECUEILLIS PAR IB.

6

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Jonathan Mencarelli est sculpteur. Diplômé de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier, il poursuit aujourd'hui ses recherches dans son atelier et son environnement de Moorea. Sa production artistique s'inscrit au carrefour des époques et des cultures, avec une approche esthétique polynésienne moderne.

Peux-tu nous présenter ton parcours d'artiste ?

D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours fait du dessin. Avant de commencer les études, je voulais être peintre. Après mon bac L option arts plastiques, j'ai pu aller en France suivre des études d'art, d'abord à l'Université de Montpellier, puis aux Beaux-Arts pendant 4 ans. C'est là que j'ai découvert la sculpture et ça a été une révélation. Je suis revenu à Tahiti où j'ai commencé à enseigner les arts plastiques dans les collèges, sans jamais cesser de sculpter. En 2008, j'ai pris la décision de cesser l'enseignement car je suis définitivement plus attiré par la créativité et la technique que par la pédagogie.

Est-ce que tu parviens à vivre de ton art ?

Les débuts ont été difficiles mais oui, aujourd'hui c'est mon art qui me fait vivre. Modestement, certes, mais je m'estime chanceux et heureux.

La sculpture : métier ou passion ?

C'est une passion devenue métier. Et la sculpture reste une passion. J'ai la chance de travailler selon mes propres envies et objectifs. Il m'arrive de répondre à des commandes, certaines sont libres, d'autres plus contraintes, mais c'est toujours un exercice intéressant. Je participe parfois à des expositions collectives, lorsque le sujet m'intéresse. Le principal de mon activité se trouve dans la préparation, chaque année, d'une exposition personnelle sur une thématique particulière, à l'intérieur de laquelle je navigue.

Quelles sont tes sources d'inspiration ?

L'histoire de l'art local et occidental. Ce qui influence notre vie quotidienne. Cette année, c'était le tatouage. Parmi les thèmes que j'ai abordé ces dernières années, il y a eu Bobby, les éléments, le *tiki*, le *penu*, le *umete*, le *tapu*... Des sujets inspirants et inspirés de l'histoire, que je revisite et interprète à ma manière.

Tu vas participer à une performance au Musée sur le thème du *tiki* : que vas-tu présenter ?

J'ai fait plusieurs propositions au Musée, toujours dans l'esprit d'un tissage culturel et temporel entre traditionnel et moderne. Le *tiki* que je vais réaliser - à partir d'une pierre brute d'environ 1,6 mètres - va s'inspirer de l'art du sculpteur Constantin

Brancouli, un artiste du XX^{ème} siècle connu pour ses œuvres relativement dépouillées. J'aime croiser les époques et les formes, les manipuler pour sortir, j'espère, un objet nouveau.

Que représente le concept de *tiki* pour toi ?

Le *tiki* personifie la culture polynésienne et reste un vecteur d'identité important. Autrefois, il avait un rôle et un sens profond. Aujourd'hui, je le considère dans sa dimension artistique et esthétique d'objet.

Comment conçois-tu ton rôle d'artiste ?

Je ne sais pas si j'ai un rôle en tant qu'artiste et je ne saurais pas répondre au nom de tous les artistes. Ma démarche est d'essayer d'apporter de la beauté et de la poésie dans la vie. Certains artistes ont des profils très engagés, au niveau de la politique, de l'environnement, de la culture... Moi, j'essaie au contraire de m'en dégager afin de me concentrer sur l'« art », sur le fond comme sur la forme. Cela ne m'empêche pas de pointer du doigt certains faits de société, mais toujours avec une approche esthétique.

Que penses-tu du statut de l'artiste qui vient d'être reconnu en Polynésie ?

Comme c'est récent, il faudra attendre quelque temps pour se rendre compte de son impact réel. Mais j'ai posé ma candidature ! Si cela peut nous aider d'une manière ou d'une autre, ce sera une vraie progression pour la société. Les artistes, contrairement à certaines idées reçues, n'ont pas un quotidien de dilettantes... C'est un véritable travail qui demande un investissement à tous les niveaux. La concrétisation du statut pour les artistes peut amener une dynamique très bénéfique.

Quel est ton souhait pour l'art contemporain en Polynésie ?

Qu'il y ait un musée d'art contemporain ! Le projet de centre culturel a l'air en

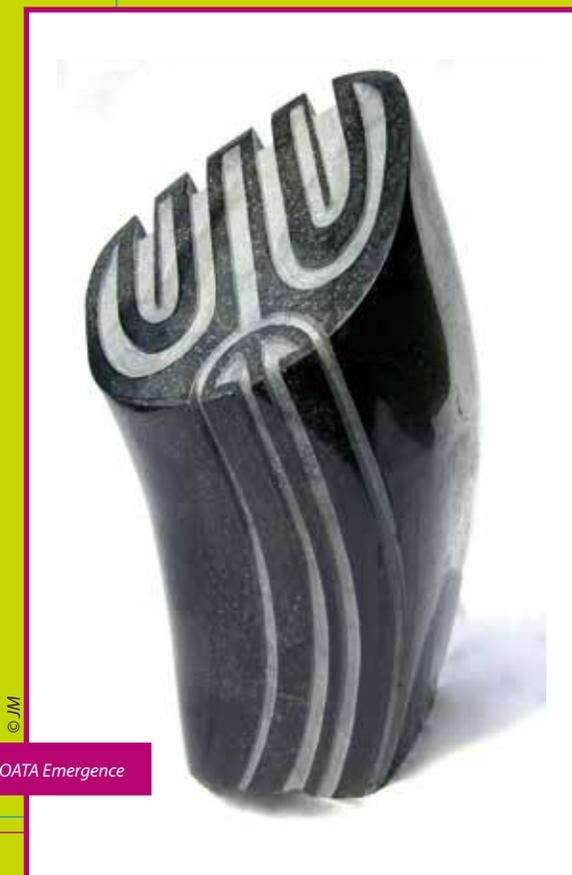


© JC.FLIPPO

bonne voie. Je suis impatient de voir. L'art contemporain, en Polynésie comme partout ailleurs, a une place dans la société et pas uniquement dans les galeries d'art. Nous avons besoin d'un lieu d'échange et de partage en dehors du marché de l'art. Un endroit pour stimuler le regard du public, donner des clés de compréhension pour mieux appréhender l'art contemporain... C'est un travail de longue haleine.

Un message à faire passer ?

Les messages que je souhaite faire passer résident dans mes sculptures, à chacun de les deviner et de les interpréter... ♦



© JM

MATAHOATA Emergence

7

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

À Noël, les artisans font salon

RENCONTRE AVEC PATRICIA TSING, CHARGÉE DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL ET FAUURA BOUTEAU, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION ARTISANAT D'ART. TEXTE : DB. PHOTOS : DR.

Chaque année depuis dix ans, les artisans du comité Tahiti i te rima rau organisent le salon Te Noera a te Rima'i. Cette année, le thème retenu est « à la recherche de l'esprit de Noël ». Les exposants vont tout mettre en œuvre pour recréer la magie de Noël : couleurs, animations, créations... Ailleurs en ville, et notamment à l'Assemblée de Polynésie française, d'autres rendez-vous sont proposés par des associations artisanales, l'Artisanat d'art et Te mata keinanga.

Voici une nouvelle édition du salon Te Noera a te Rima'i qui se profile. La dixième organisée par le comité Tahiti i te rima rau. Cette initiative est soutenue par le Service de l'Artisanat Traditionnel et organisée avec le concours de la ville de Pirae. Ce salon prendra place sur le site d'Aorai Tini Hau, dans un nouvel espace dressé spécialement pour l'occasion.

Le thème de cette année 2016 est « à la recherche de l'esprit de Noël ». Les organisateurs affirment qu'ils mettront « tout en œuvre pour le faire vivre », afin de « traduire la joie et créer une ambiance ».

Les exposants réunis au salon Te Noera a te Rima'i sont une centaine, ils viennent de tous les archipels polynésiens. Ils profitent de l'occasion pour faire connaître leurs talents, pour partager leurs techniques et faire découvrir leurs créations, nombreuses. Ils proposent des bijoux, des sculptures, des gravures,

de la peinture, de la vannerie, de l'art de la table, du *tifaifai*. Pour les visiteurs, c'est l'occasion de trouver un cadeau original et souvent unique à la veille des fêtes de fin d'année.

Le programme de cet événement est riche et s'adresse à des visiteurs qui veulent aller au-delà du « simple » achat de cadeaux. Plus qu'une exposition-vente, le salon Te Noera a te Rima'i est un lieu de rencontres, de découvertes, d'apprentissage et de transmission des savoirs et savoir-faire. Plusieurs temps forts vont rythmer le salon sur les quinze jours d'ouverture. Le premier concours remarquable est celui

sur les coussins de Noël. Il invitera les participants à concevoir un coussin de 40 x 40 cm à partir de matières locales. Ce concours durera deux jours, mardi 13 et mercredi 14 décembre et sera ouvert à des équipes de deux, le jury sera présidé par Elvina Beauvilain. Le jeudi 15 et le vendredi 16 décembre, un concours intitulé « canne de Noël » sera proposé en individuel. Les participants devront réaliser un objet en bois d'un mètre. Ils œuvreront sous l'œil d'un jury présidé par Maimiti Barff. Un troisième et dernier concours est prévu sur le thème des nappes de Noël. Il s'agira de concevoir une nappe ronde et six sets de table par équipes de deux. Le jury de ce concours sera présidé par Elvina Beauvilain. Il aura lieu le mardi 20 et le mercredi 21 décembre ; les prix des gagnants de ces trois concours seront remis le jeudi 22 décembre à 10h.

L'animation sera assurée en fonction des jours par les artisans du comité Tahiti i te rima rau avec Irène Atu, Ina Utia et Nathalie Teariki (les samedis 10 et 17 décembre), par ceux de l'association Tiare Afa présidée par Philomène Tefaatau (le dimanche 11 décembre), par les membres de la fédération Faa'a i te ima ve'ave'a de Fabiola Tupuna (le dimanche 18 décembre). Enfin, des démonstrations de fabrication de produits artisanaux par le comité Tahiti i te rima rau sont prévues le lundi 19 décembre de 9h à 15h. ♦

SALON NOERA A TE RIMA'I : PRATIQUE

- Du vendredi 9 au samedi 24 décembre
- Sur le site d'Aorai Tini Hau
- Du lundi au dimanche, de 9h à 18h
- Entrée libre et gratuite

+ d'infos : www.artisanat.pf



L'ARTISANAT D'ART À L'ASSEMBLÉE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Mama Fauura, présidente de l'association Artisanat d'art, annonce l'ouverture du salon de Noël de son association pour le mardi 20 décembre. Elle promet des produits de qualité, veillant à ce que les artisans « proposent des bijoux, des tissus, des sculptures finement travaillés » et soient, tout le temps de l'événement « irréprochables ». Pour la présidente, l'offre est aussi importante que la « façon dont elle est présentée au public ». L'ambiance aussi a un rôle important à jouer. « On diffuse de la musique douce et agréable pour ne pas déranger les visiteurs ». Le salon durera quatre jours. Une quarantaine d'exposants sont attendus.



SALON ARTISANAT D'ART : PRATIQUE

- Du mardi 20 au samedi 24 décembre
 - Dans le hall de l'Assemblée de Polynésie française
 - De mardi au vendredi, de 8h à 18h et de 8h à 16h le samedi
 - Entrée libre et gratuite
- + d'infos : Fauura Bouteau - 87 75 03 63 - fauuracreations@yahoo.fr

UN CONCOURS DE « SAPIN DE FIBRES » AU SALON DES TUAMOTU-GAMBIER

Te mata keinanga, l'organisateur du salon des Tuamotu-Gambier, a mis au point un riche programme d'activités et concours autour du thème « les fibres ». Le point fort de ce salon sera notamment le concours de sapin de fibres prévu le mercredi 7 décembre entre 8h30 et 11h30. Les exposants devront mettre à l'épreuve leur imagination pour composer des sapins de Noël avec ce qu'ils ont sous la main.

D'autres rendez-vous sont à noter comme le concours « parure en fibres », le jeudi 1er décembre de 8h30 à 11h30, le concours « bouquet centre de table » le samedi 3 décembre entre 8h30 et 11h30. Il sera suivi le même jour de l'élection Miss Mama 2016. Un concours « couronnes de tête et pokara » composées seulement de fibres est prévu le lundi 5 décembre entre 8h30 et 11h30, un concours « couronnes de tête mixtes », le vendredi 9 décembre de 8h30 à 11h30. Enfin, un défilé des mamas avec leurs créations sera proposé le samedi 10 décembre dans la matinée.

SALON DES TUAMOTU-GAMBIER : PRATIQUE

- Du 28 novembre au 11 décembre, de 8h30 à 17h
- Dans le Hall de l'Assemblée de Polynésie française
- Renseignements : Mata Judy - 87 79 79 81 - matajudy@hotmail.fr
- Entrée libre et gratuite

Le Hura Tapairu, un événement en constante évolution

RENCONTRE AVEC VAIANA GIRAUD, RESPONSABLE DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMUNICATION À LA MAISON DE LA CULTURE. TEXTE : DB.

Nous sommes en plein dans la 12^{ème} édition du Hura Tapairu, ce rendez-vous donné par les artistes de 'ori tahiti aux amoureux de cette pratique. En onze années, l'événement a gagné en notoriété. Il a évolué aussi, preuve, s'il en fallait, qu'il vit et grandit. Retour sur les principales modifications de ce concours.

Le Hura Tapairu est un concours original né d'un constat : tous les groupes de danse traditionnelle ne pouvaient pas aller sur la mythique scène de To'ata, faute de moyens humains et financiers. Un nouveau rendez-vous a donc été donné aux groupes, lesquels pouvaient être de taille plus restreinte. En contrepartie, une très grande liberté dans les chorégraphies, la création, les thèmes, les chants a été offerte. Petit à petit, ce concours qui était considéré comme un tremplin vers le Heiva est devenu un incontournable, un événement à part entière.

Au cours de ces 11 années de vie, le Hura Tapairu a vu son règlement évoluer. Ainsi en 2007, le concours de 'ori tahiti tane fait son entrée dans les catégories facultatives, en complément du concours Josie et Don Over, proposé dès 2004. Le jury passe de 5 à 6 membres, pour faire face à l'augmentation du nombre de participants. En 2008, le fonds prévu pour le Josie et Don Over par ses donateurs s'étant épuisé, cette catégorie fait place au 'ori tahito vahine. En 2012, afin d'éviter la confusion avec le hula hawaïen, la catégorie Hula devient Mehura, un terme choisi avec l'Académie tahitienne. Enfin en 2013, submergés par le nombre croissant de Mehura - plus d'une vingtaine - les organisateurs et le jury instaurent une finale de Mehura pour départager les 6 meilleurs.

En 2015, un nouveau concours est apparu : le pahu nui. Ce dernier rend ses lettres de noblesses au pahu qui prend une place centrale dans l'orchestre. Les groupes qui

souhaitent y participer doivent présenter une composition musicale originale à partir des différentes frappes de base : tāmau et tāhape. Ce qui importe lors de ce concours, c'est la façon de jouer et la mise en scène de l'instrument.

En 2016, la nouveauté est du côté des concours facultatifs : les duos 'aparima 'āpipiti et 'ōte'a 'āpipiti remplacent les concours individuels 'ori tahito vahine et tane. Les 'ori tahito devaient mettre à l'honneur la façon de danser le 'ori tahiti dans les années 30 à 50. « Cette catégorie avait un peu tendance à s'essouffler », admet Vaiana Giraud, responsable de la production et de la communication à la Maison de la Culture. En accord avec les groupes, ces catégories ont été remplacées par des concours en duo. Cela ne signifie pas qu'elles sont définitivement abandonnées ; elles pourront revenir dans de prochaines éditions. Par ailleurs, la catégorie Hura Tapairu est rebaptisée Tapairu pour ne plus porter à confusion avec le nom du concours.

Pour cette 12^{ème} édition, 27 formations s'affrontent actuellement sur la scène du Grand Théâtre de la Maison de la Culture pour un cahier des prix de 2 900 000 Fcfp. Le concours dure jusqu'au 3 décembre. Ne manquez pas de profiter de ces soirées pleines d'enthousiasme, de créativité et de passion ! ♦

HURA TAPAIRU : PRATIQUE

- Au Grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Du 24 novembre au 3 décembre
- Les soirées de concours démarrent à 19h00
- Tarif unique : 1 500 Fcfp
- Samedi 3 décembre, à 16h00 : finales des concours
- Tarif unique : 2 500 Fcfp
- Billets en vente aux guichets de la Maison de la Culture
- Horaires de vente : du lundi au jeudi de 8h à 16h30, le vendredi de 8h à 15h30 et sur place une heure avant les spectacles.

+ d'infos : 40 544 544 – www.maisondelaculture.pf

une étape importante pour les formations du centre des métiers d'art

RENCONTRE AVEC VIRI TAIMANA DIRECTEUR DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART, ET TOKAINUIA DEVATINE, PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DE CIVILISATIONS POLYNÉSIENNES. TEXTE : SF.

Entamé en 2014 et soutenu par le ministre du Travail, des solidarités et de la condition féminine, la ministre de l'Education et le Vice-rectorat, le projet de la Direction du Centre des Métiers d'Art de proposer un parcours de formation reconnu à l'échelle nationale va franchir très prochainement une étape importante.

A la rentrée 2017-2018, les nouveaux élèves pourront s'inscrire pour passer le CPMA, « Certificat Polynésien des Métiers d'Art », ou le BPMA, « Brevet Polynésien des Métiers d'Art ». Le premier est un diplôme de niveau V, soit l'équivalent d'un CAP. Il comprend un tronc commun et cinq options : gravure, sculpture, vannerie, tapa et tatouage. « On ne pourra pas le faire tous les ans, on veut éviter de saturer le marché, notamment pour le tatouage. Nous travaillons avec la profession, tout se fait en accord eux », explique Tokainuia Devatine, enseignant en histoire et civilisations polynésiennes au Centre des Métiers d'Art. Le second diplôme, le BPMA, sera de niveau IV avec deux options : gravure et sculpture. Il sera accessible après l'obtention du CPMA. Etant l'équivalent d'un baccalauréat professionnel, le BPMA donne accès aux études supérieures à son titulaire. A l'instar du CPMA, ce diplôme comprend un enseignement général et professionnel. « On aurait souhaité proposer également le tatouage pour le BPMA, mais nous devons prendre le temps d'y penser, car il s'agit du premier diplôme du genre. Nous n'y renonçons pas pour autant, ni à aller plus loin ! », assure Tokainuia Devatine.

Egalité des chances

L'objectif de ces deux diplômes est de permettre, dans un premier temps, à toute une partie de la jeunesse du Pays ayant des qualités graphiques et artistiques indéniables, de pouvoir accéder à un parcours d'études cohérent et diplômant dans ce domaine d'activité jusqu'au niveau baccalauréat. Dans un second temps, l'objectif est de permettre, après un BPMA, la poursuite d'études de ces jeunes qui n'ont pas, localement, accès à des formations supérieures, notamment universitaires. Du point de vue de l'égalité

des chances dans la vie, notamment par le biais de l'accès aux études supérieures, force est de constater que certaines catégories d'étudiants en Polynésie n'ont actuellement pas la possibilité de se former comme ils pourraient l'espérer. « Les métiers de la création, qu'elle soit artisanale ou artistique, sculpturale, architecturale, picturale, graphique, audio-visuelle, scénique, etc. représentent un potentiel économique pour l'heure envisagé comme négligeable par les décideurs politiques et économiques et de ce fait sous évaluée », estime Viri Taimana, directeur du Centre des Métiers d'Art. « Il s'agit de métiers à haut potentiel et à très forte valeur ajoutée dont les entreprises sont stables et pérennes ».



MANOHIVA,
1^{er} Prix Hura Tapairu 2014



Une école d'art

« Nous avons commencé à discuter avec l'Université de la Polynésie française pour imaginer l'opportunité d'une filière d'étude, de compréhension et de développement de la création insulaire polynésienne comme le font chez eux les Maori, les Hawaïens et les Fidjiens. L'aboutissement de ces discussions pourrait amener cette dernière à créer, si elle le souhaite, une formation diplômante en arts visuels polynésiens, une suite logique au parcours post BPMA. Il est envisagé pour le Centre des Métiers d'Art de mener une expérimentation l'année prochaine entre janvier et mai 2017, consistant en une exploration de la création insulaire à travers une exposition MANAVA 2 », explique Viri Taimana. « Nous négocions ce projet à l'heure actuelle avec l'Université parisienne Sorbonne/Panthéon, qui semble intéressée ». L'autre idée consiste à créer une extension du Centre des Métiers d'Art vers une école d'art dédiée à la création insulaire polynésienne pour les post BPMA. Le gouvernement de la Polynésie française a tout à gagner dans la création d'une école d'art et pourrait ainsi accroître le rayonnement des arts polynésiens au niveau international. Si rien n'est fait, on peut aussi imaginer que nos étudiants puissent poursuivre

leurs études dans les départements d'art Maori ou Hawaïen ou encore Fidjien.

Une inscription sociale et professionnelle

« Etre titulaire d'un diplôme reconnu amène de la considération au niveau social mais pas forcément une inscription professionnelle, admet Viri Taimana. Une réorganisation du secteur de la culture devra être menée pour permettre une expression artistique de haut niveau dans des lieux dédiés à la création contemporaine. On peut imaginer un service du pays dédié à la promotion des arts polynésiens chargé du recensement, de la protection intellectuelle et sociale, de la diffusion des œuvres à travers le monde mais aussi de l'achat d'œuvres garantissant un fonds pour une lecture de l'évolution des pratiques artistiques de la Polynésie. Il faut aussi favoriser le marché local au travers d'une réglementation du type 1% artistique qui oblige à créer des œuvres par des appels d'offres pour des chantiers impliquant la dépense des deniers publics. Enfin, si réellement, la politique du développement touristique est une priorité pour notre pays, les réponses sont déjà inscrites dans notre culture ! » ♦



Le futur centre culturel se dessine...

RENCONTRE AVEC MIRIAMA BONO, CONSEILLÈRE TECHNIQUE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE, STEVE FINCK, RESPONSABLE TECHNIQUE À TNAD (TAHITI NUI AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT), JULIEN ALVÈS, ARCHITECTE PROGRAMMISTE, GÉRANT DE IDA CONCEPT.

Ce mois de novembre sera décisif pour le projet de centre culturel, qui passe un nouveau cap : l'architecte du futur centre culturel va être choisi. Hiro'a vous propose un petit point d'étape de ce futur espace de mise en valeur des cultures.

Des projets de centres culturels, il y en a eu plusieurs et ce depuis les années 1990. Plusieurs projets de dimensions différentes, qui n'ont pas abouti. Aujourd'hui, celui qui s'apprête à voir le jour pourrait être celui de la maturité, d'autant qu'il correspond point par point aux besoins du secteur culturel. « Ce projet a fait l'objet de nom-

breuses pré-études, études, esquisses, phases de programmation et de définition, explique le ministre de la Culture Heremoana Maamaatuaiahutapu dans le communiqué transmis en Conseil des Ministres. Les changements de caps stratégiques et les diverses réorientations ont laissé ces travaux préparatoires sans suite, malgré les attentes du secteur culturel ». Ce centre culturel, inscrit dans les projets structurants du Gouvernement de la Polynésie française, émane des réflexions des acteurs culturels, ainsi que d'un constat : les structures actuelles sont sous dimensionnées pour le public comme pour les professionnels. De la Médiathèque, saturée dès que quelques classes sont en visite ou lors des heures du conte, jusqu'aux salles de spectacle, dont la programmation est bouclée plus d'un an à l'avance, il était important d'envisager l'avenir face à une demande de plus en plus forte et de plus en plus exigeante en terme de qualité.

Le futur centre propose ainsi de répartir son offre culturelle en deux entités. Le pôle « spectacle vivant », actuellement situé à la Mai-

son de la Culture et à To'ata, sera étendu et repensé. La seconde entité, « Médiathèque, activité culturelle et exposition artistique », va être (re)construite sur l'îlot Paofai, à Papeete. Le concours d'architectes de cet espace, ouvert aux architectes locaux qui peuvent s'associer avec des cabinets européens, permettra de définir l'architecte sélectionné dans le premier trimestre 2017 et les travaux démarreront début 2018. Ce lieu de ressources, qui existe déjà à travers les bibliothèques, vidéothèque, discothèque et salle d'exposition de la Maison de la Culture, sera ainsi entièrement réaménagé et complété avec une approche multimédia plus importante. Julien Alvès, programmiste du projet, était en mission entre octobre et novembre afin de finaliser, avec les acteurs concernés, la programmation de ce second pôle. Son rôle est très précis : éclairer le travail de l'architecte en définissant, avant la construction de l'édifice, le cahier des charges sur lequel il sera tenu de travailler : les espaces, les volumes, les circulations, les équipements... « Le projet architectural doit être en adéquation avec le projet de programme du centre culturel », indique Julien Alvès.

Créer une synergie

L'objectif de ce centre culturel est de proposer « un véritable outil de valorisation des cultures contemporaines, mais également de créer des passerelles, de rapprocher les habitants, de devenir un espace de vie et de rencontres, d'offrir une programmation multiculturelle riche », explique Miriama Bono, conseillère technique au ministère de la Culture. « L'idée est de créer une synergie entre les acteurs du secteur », poursuit-elle. Doté d'espaces multifonctionnels et modulables, cet équipement manquait à Papeete. Etant idéalement situé en ville, le futur centre culturel sera en effet le nouveau poumon culturel de Papeete, visible et accessible tout en « valorisant les activités et contenus des autres établissements culturels », précise Miriama. ♦

PÔLE MÉDIATHÈQUE, ACTIVITÉ CULTURELLE ET EXPOSITION ARTISTIQUE À PAOFAI

Médiathèque et activité culturelle : elle abritera les différents espaces que l'on connaît aujourd'hui (enfants, adolescents, adultes), avec un fonds de 10 000 ouvrages. Les animations autour de la lecture et de la culture (cours et ateliers) auront toujours la part belle, tandis que l'utilisation du multimédia et des nouvelles technologies sera privilégiée. A noter également : la mise en valeur du fonds précieux du Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel avec la mise à disposition des livres anciens et rares en version numérique (la numérisation des ouvrages a déjà commencé).

Exposition artistique : cette partie comprendra un espace modulable en 4 salles d'exposition. L'une, permanente, sera notamment dédiée au fonds de la Maison de la Culture qui compte aujourd'hui plus de 200 œuvres, une autre accueillera les expositions temporaires d'artistes contemporains, un autre espace sera prévu pour les expositions-ventes et enfin, une salle aux normes de conservation muséale pourra exposer des pièces exceptionnelles.

PÔLE SPECTACLE VIVANT SUR L'ACTUEL SITE DE LA MAISON DE LA CULTURE ET À TO'ATA

Le Pôle spectacle vivant est pour sa part encore en cours de définition, et ne verra le jour que dans un second temps. Les acteurs du secteur culturel, les producteurs et bien entendu les agents spécialisés de la Maison de la Culture ont été consultés afin de faire des propositions aussi proches que possible des besoins.

Le Hiro'a vous tiendra informé de l'évolution du projet !

Les univers de TIKI

RENCONTRE AVEC THEANO JAILLET, DIRECTRICE DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES ET MÉLISSA MARCINKOWSKI – FAATEREHIA, CHARGÉE DE COMMUNICATION.

Du 21 novembre au 13 décembre, plusieurs journées exceptionnelles sont consacrées aux TIKI au Musée de Tahiti et des Îles, en parallèle de l'exposition. Performances artistiques, conférences et visites guidées mettront ce symbole à l'honneur, sous toutes ses formes.

Performances

De artistes reconnus comme Jonathan Mencarelli ou Teva Victor produisent un art actuel qui donne du sens à l'histoire polynésienne, en imaginant des sculptures qui s'inscrivent aujourd'hui dans un art contemporain universel. C'est pourquoi le Musée de Tahiti et des Îles a fait appel à eux pour réaliser, en *live*, des sculptures sur pierre inspirées de leur vision du TIKI. Des artistes sculpteurs sur bois investiront également le jardin pour proposer des déclinaisons monumentales de TIKI et montrer au public leur savoir-faire. Cet événement inédit est à vivre à partir du 21 novembre dans les jardins de l'établissement. Le public est invité à un voyage artistique où les traditions d'antan et leurs légendes, tels des entrelacs, entrent en résonance avec le présent d'un artiste. Des travaux qui sont le reflet d'une culture millénaire qui, entre savoir traditionnel et expression contemporaine, tissent un harmonieux dialogue.

Conférences

Le 2 et le 13 décembre, plusieurs conférences seront proposées autour du thème du TIKI.

Le Service de la Culture et du Patrimoine interviendra au sujet du programme de sauvegarde des Tiki de Puamau, à Hiva Oa (Marquises). Aujourd'hui, le site compte une dizaine de statues et pétroglyphes, ainsi que huit *tiki* en plus ou moins bon état de conservation.

Cinq de ces *tiki* font actuellement l'objet d'une mise sous abri : Makaii Tau'a Pepe (le *tiki* « couché »), Te Ha'a Tou Mahi a Naiki, Takaii (le plus grand de Polynésie), Fau Poe, épouse de Takaii et Maiauto. Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés avant de construire les *fare* qui abriteront les *tiki* et autres ensembles statuariens habitant ce site, afin de mieux les préserver des outrages du temps.

Véronique Mu, conservatrice du Musée de Tahiti et des Îles de 1982 à 2011, fera une intervention sur les objets marquisiens dans les collections françaises. Du prestigieux quai Branly à des institutions muséales plus modestes, plusieurs centaines d'œuvres originaires de cet archipel sont conservées dans les musées français. Dispersées et pas toujours exposées, ces pièces et collections d'une valeur inestimable nécessiteraient un inventaire complet et des publications afin d'être mieux connues.

« Les *tiki* meurent aussi » : l'ethnologue Michael Koch présentera quelques réflexions sur la présence des *tiki* dans les musées du monde. Sa problématique pourrait être résumée avec la citation suivante, empruntée aux réalisateurs Resnais et Marker : « Quand les hommes sont morts, ils entrent dans l'histoire. Quand les statues sont mortes, elles entrent dans l'art. Cette botanique de la mort, c'est ce que nous appelons la culture. »

Teiki Huukena, tatoueur et auteur d'un ouvrage sur l'art du tatouage marquisien, « Te patutiki », proposera une conférence sur la lecture du *tiki* au travers des pétroglyphes, de la sculpture et du tatouage marquisien. Teiki Huukena explique ainsi, à partir des légendes de la tradition orale, pourquoi l'image de TIKI a été matérialisée. ♦

VISITES GUIDÉES

Toujours dans l'objectif de favoriser une présentation dynamique de l'exposition TIKI, des visites guidées pour le public sont organisées. En famille, entre amis ou en solo, chacun est invité à découvrir l'aventure des *tiki* marquisiens de manière privilégiée, avec les précieux éclairages du commissaire de l'exposition, Tara Hiquily. Rendez-vous 2 ou 3 jours par mois, à 9h15, et ce jusqu'en mars 2017 (voir encadré). Il est prudent de réserver votre visite au 40 54 84 35 (tarif : 600 Fcfp + ticket d'entrée).

© SCP

Puamau, Hiva Oa



EXPOSITION TIKI : PRATIQUE

- Jusqu'au 19 mars 2017
- Salle d'expositions temporaires du Musée de Tahiti et des Îles
- Ouvert du mardi au dimanche, de 9h à 17h
- Tarifs : 800 Fcfp l'entrée à l'exposition TIKI / 1000 Fcfp l'entrée all access incluant les salles d'exposition permanente / gratuit pour les étudiants et moins de 18 ans.
- + **d'infos** : www.museetahiti.pf - 40 54 84 35 - page facebook Musée de Tahiti et des Îles – Te FareManaha

VISITES GUIDÉES : PRATIQUE

- Décembre : mercredi 14 et mardi 20 décembre, à 9h15
- Janvier : mardi 12, mercredi 18, et jeudi 26 janvier, à 9h15
- Février : mercredi 1, jeudi 16 et mardi 21 février, à 9h15
- Mars : mercredi 1, mardi 7 et jeudi 16 mars, à 9h15
- Tarif : 600 Fcfp + ticket d'entrée
- Réservations au 40 54 84 35

Des munitions des années 1880 intègrent le musée de Tahiti et des îles

RENCONTRE AVEC THIERRY MALARDÉ, ARTIFCIER-DÉPIÉGEUR DU GROUPE D'INTERVENTION NEDEX. TEXTE : SF. ILLUSTRATIONS : DR.

Le Musée de Tahiti et des Îles a reçu une nouvelle donation : des munitions remises par le groupe d'intervention Nedex*, qui vont intégrer les collections historiques de l'institution.

Un obus, un demi-obus et un boulet de canon ont été donnés au Musée de Tahiti et des Îles. Ces pièces retrouvées vides ont été vérifiées et identifiées par gravure grâce aux différents démineurs. « Ces munitions étaient utilisées lors de la guerre Franco-Tahitienne de 1880 et lors de la Première guerre mondiale, pour détruire les postes avancés des Polynésiens ainsi que les structures arrière, puis pour défendre Papeete des Allemands », raconte Thierry Malardé, artificier-dépiégeur du groupe d'intervention Nedex. Ce sont des obus explosifs d'artillerie, qui servent à détruire des structures peu épaisses.

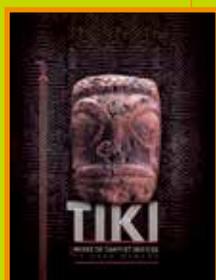
Les objets militaires : notre patrimoine contemporain

Le premier objet est un obus ordinaire de 4kg, utilisé pour canon de campagne. Il s'agit d'un modèle de 1859. Le deuxième est un demi-obus ou obus en coupe, c'est-

à-dire scié en son milieu, ce qui permet de voir l'intérieur et, ainsi, l'emplacement occupé à l'origine par la poudre noire. Le troisième objet est un boulet creux de 16 cm, modèle de 1828.

Ce type de pièces peut être retrouvé de plusieurs manières : à même le sol, tiré ou non, ou lors de travaux, tirés ou abandonnés. Encore récemment, dans le lagon de Hikueru ou encore chez des particuliers à Faaripo, 26 obus à tenons ont ainsi été retrouvés.

Entre histoire et ethnographie, sciences et techniques, ces munitions, comme tout autre objet militaire d'époque, rendent compte de la société militaire et de l'histoire de la Polynésie française. C'est à ce titre que le Musée de Tahiti et des Îles les accueille dans ses collections, et pourra les mettre en valeur lors d'expositions ou d'événements liés à ces sujets. ♦



NOËL, une période généreuse pour les festivités culturelles !

RENCONTRE AVEC VAIANA GIRAUD, RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION ET DE LA PRODUCTION À LA MAISON DE LA CULTURE, FRÉDÉRIC CIBARD, ATTACHÉ DE DIRECTION AU CONSERVATOIRE, GUILLAUME MATARERE, CHANTEUR ET MÉLIS-SA MARCINKOWSKI - FAATEREHIA, CHARGÉE DE COMMUNICA-TION AU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES. TEXTE : DB. PHOTOS : DR.





© VH

Le mois de décembre est chargé en animations. Les petits et les grands, qu'ils soient artistes affirmés ou en passe de le devenir, se retrouvent tout au long de ce dernier mois de l'année. En plus du gala des arts traditionnels du Conservatoire, le concert pour les enfants malades et le concert de Noël, la Maison de la Culture assure également les fameux ateliers.

Gala des arts traditionnels

C'est le Conservatoire qui sonne le départ des manifestations de décembre avec le gala des arts traditionnels. « Ce rendez-vous, indique Frédéric Cibard, attaché de direction au Conservatoire, est une étape importante avant la grande nuit de To'ata en juin, qui clôturera le Heiva des écoles. C'est la fin des premiers entraînements. Pour les élèves de haut niveau, c'est une sorte de parenthèse ou, pour certains, un test avant la phase des examens. Pour tous les élèves mais aussi pour les professeurs, cette journée est un grand moment d'émotion. Les bébés font preuve de virtuosité, les adultes qui, pour certains ne sont jamais montés sur scène, vivent un instant fort. »

La richesse des arts traditionnels

À cette occasion, toutes les disciplines enseignées sont représentées : 'ori tahiti, percussions, ukulele, 'orero - qui prend une part de plus en plus importante au Conservatoire -, et himene. Sur scène, se croisent entre 600 et 700 élèves sur les 800 que compte le Conservatoire dans les

sections arts traditionnels. En coulisses, le corps enseignant se réunit en amont pour s'entendre sur un thème. Cette année, il a retenu celui de l'histoire du Conservatoire. Puis les professeurs composent, créent, inventent les chorégraphies, les enchaînements, les textes et les rythmes. « Tout est nouveau tous les ans », rappelle Frédéric Cibard.

Aux élèves ensuite de travailler, guidés par leurs professeurs respectifs. Semaines après semaines, ils évoluent jusqu'au jour J. Ils gagnent en assurance et en performance. Rencontre avec Vaehakaiki Urima, que tout le monde surnomme Moon, et qui enseigne le 'ori tahiti. Elle est la chorégraphe du spectacle qui a fait sensation en mai dernier : « Tāmau, la permanence ».

Instaurer la discipline

La classe préparatoire de 'ori tahiti, dite première heure dans le jargon de l'établissement, accueille les 5/6 ans. « C'est une classe vive qui demande beaucoup d'énergie pour tenir une certaine discipline. Le travail peut réellement commencer une fois les règles instaurées », avoue Moon. À ceux qui répètent « qu'il est difficile d'apprendre la danse à cet âge-là », la danseuse répond : « Je pense que les enfants acceptent cet apprentissage quand il est leur est présenté sous forme de jeu. » En décembre, cinq pas seront présentés par cette classe lors du gala : tāmau, fa'arapu, 'ori pu, tumami et varu.



© CAPF



© CAPF

Une classe vivante

Suivent les 7/8 ans, la deuxième heure, une classe « bien vivante ». Ces élèves sont exigeants dans le sens « où ils s'ennuient vite et ont un grand besoin de se dépenser. Nous avons donc construit un programme dynamique, à leur portée. » Dans cette classe, le spectacle déjà a du sens. « Les filles sont nombreuses à vouloir monter sur scène. Elles ont hâte de pouvoir montrer ce qu'elles ont appris à leurs parents. » Le 7 décembre, elles reprendront les cinq pas de base en plus approfondi via l'utilisation de l'espace.

Le début de la technique

Avec les 10-12 ans, les élèves de troisième heure, il est de plus en plus question de technique. « Ce sont des élèves sérieux qui ont commencé vers 5 ou 6 ans pour la plupart. Pour répondre aux attentes, le programme demande de la technique au niveau des pas, de la gestuelle et de la posture. » Les pas de base seront appuyés par une plus grande technique.



© S.Soyeb - CAPF

Les « rebelles »

Moon adore ses élèves de quatrième heure, les 14-17 ans qu'elle appelle ses « rebelles ». « Je dis rebelles car les filles sont motivées, mais elles sont aussi à un âge de découverte, un âge où elles pensent tout savoir ou presque. La danse reste une activité ludique pour elles et toutes n'ont pas encore pris conscience de l'ampleur de cet univers. » Pour Moon, c'est une classe « attachante », qui demande beaucoup de travail, en particulier sur l'expression à partir des bases.

Place aux examens

La cinquième heure, c'est la classe des examens. Une classe bien rodée, où le travail est « rapide et efficace ». Pour elle, le programme présente « tout ce que l'on demande à une danseuse confirmée : technique, souplesse, grâce et endurance. » S'ajoutent à ces cinq classes le groupe des adultes avancés, soit une trentaine d'élèves. Une classe « active » avec des élèves « heureuses de travailler, sérieuses et fières de faire partie du Conservatoire ». Au menu : assiduité, technique, endurance. Le programme du gala de décembre parle de la volonté d'être danseuse et de vivre sa culture à fond. « Les adultes avancés sont des jeunes femmes qui demandent à se perfectionner au niveau de leurs acquis en danse ».

Les adultes débutantes sont prises en main par Érena Uura et Vanina Ehu, pour qui « le travail paye. Ce qui est formidable, c'est de voir la transformation, la découverte ou la redécouverte des femmes de leurs corps. Il y a de très nombreuses possibilités d'expression chez une danseuse de 'ori tahiti. L'un des objectifs est que chacune en saisisse le maximum. » C'est aussi que les chorégraphies, adaptées, soient réalisées sans faute.

Les autres disciplines, où le nombre d'élèves est moins important, ne sont pas en reste. Les répétitions, plus intimes, permettent des ajustements quasiment individuels. Rendez-vous le 7 décembre pour en profiter.

PROGRAMME DU GALA DES ARTS TRADITIONNELS

Rendez-vous le mercredi 7 décembre dans les jardins de la mairie de Pirae à 15h30. Vont s'enchaîner : un 'orero, le passage de danse des 3-4 ans, un ote'a amui, un himene tamari'i, le passage de danse des 5-6 ans, le passage des percussions débutants, le passage de danse des 7-9 ans, le groupe de 'ukulele débutants, un himene adultes, un 'orero, le passage de danse des 10-12 ans, le groupe de 'ukulele des adultes avancés, le passage de danse des 14-17 ans, les percussions des adolescents et adultes avancés, le groupe de danse des adultes débutants, les adolescents et adultes avancés de la classe de 'ukulele, la classe de danse d'examen, un 'orero et enfin les adultes avancés en 'ori tahiti.

- L'entrée est libre et gratuite.
- + d'infos : 40 50 14 14 – www.conservatoire.pf et sur FB@tefareuparau



© JB

Les vacances, un moment d'éveil et de plaisir

À la Maison de la Culture, les thèmes des ateliers changent parfois d'une période de vacances à l'autre, mais l'offre est toujours aussi variée et s'adresse aux enfants dès 3 ans.

Artistes en herbe

Plusieurs ateliers parleront aux jeunes créateurs comme la poterie avec Edelwess Yuen Thin Soy. Accompagnés dans la réalisation de petits objets, bougeoirs, boîtes à bijoux, plats, coquetiers, etc., les enfants vivent lors de cet atelier un moment de communion avec la matière. Stéphanie Brias anime, elle, le rendez-vous conte-créa. Avec une approche ludique des livres, elle permet aux enfants de les apprécier tout en s'amusant. L'atelier théâtre de Nicolas Arnould est le moment idéal pour se frotter aux techniques d'improvisation, travailler sa voix et sa mémoire, préparer des jeux de scène tout en développant son imagination et sa créativité. Au menu : humilité, rigueur, goût du risque et prise d'assurance en public. Enfin, dans la série « artistes en herbe », se trouve l'atelier créatif de Majo Soto-mayor qui sensibilise les enfants au recyclage en éveillant leurs idées et leurs capacités artistiques.

Jeux et détente

Soizick, animatrice socioculturelle, accueille les enfants autour de jeux de société de toutes sortes (elle en a une centaine dans sa collection !). L'idée est d'éveiller les plus jeunes au plaisir du jeu de façon aussi ludique qu'éducative, tout en les sensibilisant aux principes de la vie en société. Teiva Teheivini propose un atelier d'initiation aux règles du jeu d'échecs. Un tournoi est organisé à l'issue de la semaine. Avec Aurélie Cottier, enfin, les enfants découvrent le yoga, une ouverture vers l'univers de la pleine conscience de son corps et de son esprit.

Le Japon, tout un monde

Deux ateliers sont comme des fenêtres sur le pays du soleil levant. Tout d'abord

le Nippon Bunka, avec Akari Okamune, où l'on s'essaye à la calligraphie, aux pliages de papiers, aux tableaux faits en papier déchiré... Ensuite avec l'atelier Tsumami Zaiku de Ayumi Claustre, qui propose l'art du pliage de carrés de tissus pour former des pétales et des fleurs.

Les sens en éveil

Au cours de ces semaines de vacances, Cy-prea Pagnon offre un accès à la musique par le jeu, elle éduque la sensibilité, les facultés affectives, motrices et les sens avec son atelier éveil musical. De son côté, Lovaina Guirao fait découvrir le monde des senteurs avec son atelier graines de parfumeurs. Les enfants, via des jeux et travaux manuels, créent leur propre composition avec eau parfumée. Isabelle Balland propose enfin son atelier d'éveil corporel et aborde, à travers le jeu, les notions de temps, d'espace, de relation avec les autres, de maîtrise du corps et d'accès à l'imaginaire. ♦



© JFTN

UN CONCERT DE NOËL AU GRAND THÉÂTRE

Pour Noël, La Maison de la Culture joue la carte de la solidarité. L'établissement offre en effet des places pour assister au concert de Noël à près de 200 enfants et familles sur les 800 places que contient le Grand Théâtre. L'idée est de proposer un moment vraiment « magique et joyeux ». Ce concert de Noël est une idée de l'établissement culturel, qui a souhaité au passage soutenir l'initiative personnelle de Natalia Germain qui, avec les bénévoles se présentant à ses côtés, récolte chaque année des jeux et jouets pour les enfants des quartiers. Le soir du concert, le public est invité à apporter des jouets en bon état pour participer à cette collecte.

Pour mettre en place cet événement, l'équipe de la Maison de la Culture a fait appel au chanteur Guillaume Matarere, l'une des voix les plus puissantes du *fenua*, et son groupe The Local Voices, lesquels ont à leur répertoire une très grande variété de chansons en tahitien, en anglais ou bien français. Ils ont accepté la demande de la Maison de la Culture et pris en charge toute la partie artistique du projet. Pour le chanteur, c'est une nouvelle occasion de partager sa passion de la scène et de la musique avec le plus grand nombre. Marita Gilmore, lauréate des Nescafé Star en 2014, troisième sur le podium et connue dans le milieu religieux comptera parmi les invités, de même que Manea Otcenasek, « le grand vainqueur du dernier Festival Guitare », précise Guillaume Matarere. Il y aura aussi Reva Juventin et Bruno Demougeot à la tête d'un quatuor. Papa Tihota, l'humoriste, montera lui aussi sur scène pour assurer des intermèdes. Le spectacle durera deux fois 45 minutes avec un entracte.



The Local voices

© DR

CONCERT DE NOËL : PRATIQUE

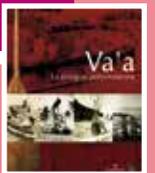
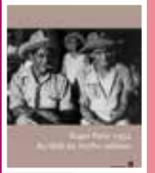
- Jeudi 15 et vendredi 16 décembre, à partir de 18h
 - Au Grand Théâtre de la Maison de la Culture
 - Tarif unique : 1 500 Fcfp. Une collecte de jouets en bon état est organisée lors des soirées de concert en soutien au collectif Ohana.
- + d'infos : 40 544 536 – www.maisondelaculture.pf

LES ATELIERS DE VACANCES : PRATIQUE

- 8h30 à 10h : Poterie (8-13 ans), Échecs (6-13 ans), Jeux de société (3-13 ans), Conte-créa (3-5 ans)
 - 8h30 à 9h30 : Éveil corporel (pour les 3-5 ans)
 - 10h à 10h15 : Goûter (prévoir une bouteille d'eau)
 - 10h15 à 11h45 : Poterie (5-7 ans), Atelier créatif (3-5 ans), Nippon Bunka (8-13 ans), Éveil musical (3-6 ans), Théâtre (11-15 ans)
 - 12h à 12h55 : Déjeuner
 - 13h à 14h30 : Graines de parfumeurs (6-11 ans), Atelier créatif (6-11 ans), Yoga (8-13 ans), Tsumami Zaiku (9-13 ans), Théâtre (6-10 ans)
 - Tarifs : 7 100 Fcfp par atelier et par semaine, 5 675 Fcfp le 2^{ème} enfant
 - Formule à la semaine en journée complète avec déjeuner compris : 24300 Fcfp pour 3 ateliers et des animations gratuites
 - Inscriptions sur place
- + d'infos : 40 544 536 – www.maisondelaculture.pf

LES ÉDITIONS DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES EN FÊTE

Le Musée de Tahiti et des Îles fête cette année ses 15 ans d'édition ! Jusqu'à la fin de l'année, un stand exposant toutes les publications du Musée est mis à disposition du public dans le hall d'accueil. De plus, en vue des fêtes de Noël, du 16 au 23 décembre, une braderie est organisée : vous pourrez y trouver les publications du Musée de Tahiti et des Îles à des prix imbattables ! L'occasion de préparer les fêtes et d'offrir de superbes ouvrages à vos proches, tels que « laora na Gauguin », « Va'a la pirogue polynésienne » ou encore « Roger Parry 1932 – Au-delà du mythe tahitien ».



CONCERT AU SERVICE DE PÉDIATRIE DU TAAONE ET TÉLÉTHON : LA MUSIQUE SOLIDAIRE !

Les ensembles du Conservatoire, l'ensemble des flûtes dirigé par Christine Goyard (professeure de flûte traversière) et l'ensemble des clarinettes dirigé par Léa Le Bozec (professeur de clarinette), reprennent le chemin du centre hospitalier de la Polynésie française. Élèves et professeurs joueront le samedi 3 décembre pour les enfants hospitalisés au sein du service de pédiatrie, mais aussi pour tous les patients de l'hôpital dans le hall principal. Ils seront tout de rouge et de blanc vêtus.

Cette initiative a été lancée il y a dix ans par Christine Goyard, qui avait inauguré le partenariat entre l'établissement de soins et celui de musique, alors que l'hôpital était encore à Mamao.

Le mois de décembre est propice aux actions caritatives. Ainsi, le petit orchestre à cordes (50 musiciens !), dirigé par Amandine Clémencet (professeure de violon), propose dans le cadre du Téléthon 2016 une flash mob cette même journée du 3 décembre. L'objectif ? Récolter des fonds pour le fameux événement de l'association française contre les myopathies. « Créer la surprise tout en récoltant des fonds permet également d'aller vers le public qui découvre des instruments qu'il ne connaît peut-être pas, pour les élèves cela permet de s'amuser car c'est un nouveau challenge », précise Amandine Clémencet. La flash mob est ouverte à tous les instruments classiques proposés au Conservatoire. Le Téléthon 2016 a lieu les 2 et 3 décembre.



© CAPF

Le dépôt légal, une mémoire collective

RENCONTRE AVEC TAMATO A POMARE POMMIER, CHEF DU SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL. TEXTE ET PHOTOS : SF.

Chaque année, le Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel enregistre des centaines de documents déposés par les imprimeurs ou éditeurs. Un dépôt légal qui constitue une partie du patrimoine archivistique de la Polynésie française.

En France, le dépôt légal a été instauré sous le règne de François Ier. L'ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537 oblige les producteurs et diffuseurs de documents à les déposer auprès des organismes dépositaires, tenus de les conserver et les signaler. En Polynésie française, ce système a été mis en place en 1993, mais uniquement sur le dépôt légal des imprimeurs. En clair, le dépôt légal est obligatoire pour les imprimeurs mais pas pour les éditeurs ni les simples particuliers. « Aujourd'hui, nous incitons toute personne qui imprime un ouvrage ici ou ailleurs à le déposer au Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel », explique Tamatoa Pomare Pommier, chef du service, soulignant l'importance de ces dépôts pour le patrimoine de la Polynésie française. En effet, le dépôt légal est conçu comme la mémoire du patrimoine culturel diffusé au *fenua*. Il permet la collecte, la conservation et la consultation de documents de toute nature, afin de constituer une collection de référence, élément essentiel de la mémoire collective du pays.

Exhaustivité des documents

Plusieurs types de documents peuvent être déposés aux Archives. Les imprimeurs de Polynésie française ont l'obligation de déposer tout ce qu'ils impriment : les publications périodiques comme les journaux, les prospectus, les flyers d'expositions ou d'événements, tous les livres (romans, histoires, contes, etc), ou encore les affiches, telles que les affiches électorales qui constituent un véritable trésor pour le Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel. « On y retrouve des slogans ou le programme du politique. C'est important de conserver ces documents, d'en garder une trace. On garde même les bulletins de votes ! », confie Tamatoa Pomare Pommier, rappelant au passage les documents qui peuvent être exclus du dépôt. C'est le cas par exemple des documents des travaux de ville, d'archives publiques ou de correspondances privées. Les documents qui ne sont pas diffusés au-delà du cercle familial sont aussi exempts de dépôt, tout comme les réimpressions à l'identique. Tout le reste peut être déposé. La personne qui souhaite déposer ses œuvres se verra remettre un formulaire à remplir. Elle devra déposer deux exemplaires de son ouvrage. Une fois ce dernier intégré à la bibliothèque patrimoniale du Pays, une attestation lui sera délivrée. « En 2016, nous avons eu une centaine d'attestations. On aurait dû en avoir plus », regrette Tamatoa qui insiste sur l'intérêt et l'importance de ce dépôt légal.

Enrichir la bibliothèque du Pays

Grâce à ces documents, il est possible de savoir ce qui a participé à l'activité du Pays, et ce à tous les niveaux : politique, économique, historique, social, culturel, artistique, littéraire, sportif... Si les impres-



meurs jouent le jeu, d'autres ignorent la vocation de ce système. Et ne manquons pas cette occasion de le rappeler : le dépôt légal vient enrichir considérablement la bibliothèque du Pays et la mémoire polynésienne. Les ouvrages déposés sont mis en consultation, et sont donc accessibles au public. Le prêt est exclu, les ouvrages restent ainsi protégés. La consultation est réservée sur le site des archives de Tapaerui, aux lecteurs accrédités. Les personnes désirant consulter sont accompagnées d'un agent de service. La reproduction du document est soumise au respect des dispositions du Code de la propriété intellectuelle et à l'état de conservation du document.

Faire connaître

Chaque document qui entre au Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel fait l'objet d'une notice. Elle raconte le document, révèle son sommaire, décrit en quelques mots son auteur, et informe sur son contenu. « Plus il y a d'informations données, plus la recherche sera précise », affirme Tamatoa Pomare Pommier. Ce travail de notice, réalisé par les agents du service des Archives, est là pour faciliter la recherche du lecteur. Avec un simple mot-clé, le chercheur sera orienté directement vers les bons documents. Ce travail

est donc primordial pour la recherche et la mise en valeur du document. Si le dépôt légal permet d'enrichir les fonds, il permet aussi au document, son auteur et son contenu, de se faire connaître du grand public. Et ainsi, d'avoir une meilleure visibilité. C'est pourquoi il est important que chacun se sente concerné par le dépôt légal. Si cette procédure n'est pas encore entrée dans les mœurs, elle n'en reste pas moins primordiale pour la conservation et la connaissance du Patrimoine de la Polynésie française. ♦

QUELS DOCUMENTS SONT CONCERNÉS PAR LE DÉPÔT LÉGAL ?

Les journaux, revues, magazines, livres, brochures, estampes, gravures, cartes postales, affiches, cartes, plans, globes et atlas géographiques, partitions musicales, chorégraphies ainsi que les documents photographiques, quels que soient leurs support matériel et procédé technique de production, d'édition ou de diffusion. Tous sont à déposer accompagnés d'une déclaration établie en trois exemplaires.

COMMENT FAIT-ON UN DÉPÔT LÉGAL ?

Il suffit de se rendre au Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel, à Tapaerui, du lundi au vendredi de 8h à 12h, et de déposer 3 exemplaires de vos productions accompagnés d'une déclaration qui vous sera remise.



Les tiki d'ipona à Hiva Oa : quand conservation rime avec transmission

RENCONTRE AVEC JEAN-PAUL LANDÉ, PRINCIPAL DU COLLÈGE-CJA D'HIVA OA, DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT AUX TECHNOLOGIES APPROPRIÉES AUX DÉVELOPPEMENTS (CETAD) ET DU LYCÉE PROFESSIONNEL, ET MATAHI CHAVE, DU BUREAU PROGRAMMATION ET COORDINATION AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : DB.

La protection des tiki et têtes sculptées du site d'ipona à Hiva Oa est un projet qui rassemble de nombreux acteurs de la terre des hommes. En plus du Service de la Culture et du Patrimoine, il y a les membres de l'association culturelle Atatete O Hiva, les propriétaires du terrain, la municipalité mais aussi les élèves du Cetad et du collège public de l'île. À travers eux, ce sont tous les habitants, sensibilisés, qui participent à la sauvegarde de leur patrimoine.

Le projet de sauvegarde des grands tiki de la vallée de Puamau à Hiva Oa aux Marquises ne date pas d'hier. Nous observons leur dégradation depuis quelques années. En 2006, les experts du laboratoire de recherche des monuments historiques de France ont établi un diagnostic sans appel : les tiki se trouvent dans un état de conservation critique. Ils préconisent d'abriter les sculptures. L'idée a fait son chemin. Jean-

Paul Landé, le principal du collège, sensible à la culture et au patrimoine, à la préservation et à la transmission de celui-ci, a pris le problème à bras le corps. Dans son sillage, il a entraîné ses élèves et avec eux, une partie de la population.

Pour protéger les tiki, un projet de construction de petits abris, des fae (voir encadré) a donc été initié. Et, pendant un an, les élèves du Cetad ont travaillé à la conception et à la réalisation de ces fae qui seront installés au-dessus des tiki. « Nous avons impliqué les élèves du Cetad, ils sont douze ainsi qu'une classe de 5^{ème} du collège, eux sont

28 », précise Jean-Paul Landé. Concrètement, cela s'est traduit pour les premiers par la construction des fae avec l'association Atatete O Hiva et, pour les seconds, par l'organisation d'une sortie scolaire de classe sur deux jours dans la vallée de Puamau, à Ipona.

Le principal détail : « Les deux classes n'ont pas du tout travaillé de la même façon, mais les objectifs étaient les mêmes, à savoir : expliquer le concept de patri-

moine, sensibiliser à la protection de celui-ci, se réapproprier son histoire, ne pas avoir de complexe vis-à-vis de son héritage culturel et faire le tri dans ce qui nous est rapporté. »

Un investissement global

« Il a fallu du temps car on est vraiment partis de rien », tient à signaler le principal. « Il y a eu tout un aspect technique à aborder théoriquement et pratiquement. Cela a pris peut-être deux ou trois mois. Mais l'aventure ne s'est pas arrêtée là », explique-t-il. « Tous les professeurs se sont investis pour intégrer ce projet de construction dans leur programme et aller aussi loin que possible sur le concept de patrimoine. En quoi ce site de la vallée de Puamau est-il remarquable ? se sont-ils interrogés avec les élèves. » Sachant que le site de Hiva Oa des tiki d'Ipona compte parmi les sites choisis dans le cadre du processus d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO de l'archipel Marquisien.

Comme ailleurs, la christianisation a fait son oeuvre aux Marquises. « Des tabu ont été posés ça et là, on diabolisait certaines zones. Et cela s'est fait très vite, en une trentaine d'années il y a eu comme un oubli généralisé. Heureusement, quand les premiers experts, archéologues et autres sont arrivés, ils ont trouvé des Marquisiens qui avaient gardé une connaissance de leur culture et qui ont bien voulu répondre aux questions, nous permettant aujourd'hui, grâce à leurs écrits, de boucher ça et là les trous de la tradition orale » Les enseignants ont donc pu donner aux élèves des éléments sur l'histoire des tiki, leur date, leurs origines.

Ce savoir, transmis à nouveau, a été l'occasion de soulever d'autres interrogations. La connaissance est-elle juste, est-elle



© Pierre Ottino

QUE PROTÈGE-T-ON ?

Le site d'ipona à Hiva Oa a été photographié pour la première fois par Karl Von den Steinen en 1897. Les fondations de la terrasse datent, d'après les fouilles réalisées en 1956 par des archéologues norvégiens dont Thor Heyerdahl, d'une période allant du XIV^{ème} au XV^{ème} siècle après J.-C. Sur ce site se trouvent huit tiki dont trois sont fragmentés, neuf têtes sculptées ainsi que des pétroglyphes sur rochers. La mise à l'abri concerne les cinq tiki encore debout ou redressés. Un abri sera construit au-dessus d'un paepae où seront regroupées toutes les têtes. La protection de ce site est rendue possible grâce à la famille Tissot, propriétaire des lieux, à l'association Atatete O Hiva, au Service de la Culture et du Patrimoine ainsi qu'à la municipalité.

aujourd'hui telle qu'elle a toujours été ? « Ce projet de construction de fae, de préservation du patrimoine, a permis d'aborder un sujet important qu'est la fiabilité des sources. » Jean-Paul Landé ajoute : « Je suis allé moi-même sur le site, j'ai écouté les gens parler. Il n'y a pas une mais des histoires qui circulent à propos des tiki. Elles ne sont pas toutes basées sur la connaissance. » Toute connaissance, écrite ou orale, doit être vérifiée, croisée. « Qu'est-ce qui est fiable et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Il faut être prudent sur ce que l'on entend et surtout sur ce que l'on véhicule. » Chacun, en tant que transmetteur du savoir, a une part de responsabilité.

Les élèves de la classe de 5^{ème} ont travaillé quant à eux sur la construction des fae dans le même contexte mais de façon plus théorique. « Ils sont plus jeunes et plus scolaires. » Toutefois, ils vont passer deux jours sur le site de la vallée de Puamau à l'occasion de l'inauguration des fae, le 3 décembre.

À travers les élèves, c'est toute la population de la vallée et même de l'île - voire de l'archipel - que le principal du collège espère toucher. « Toutes les générations doivent se retrouver sur ce programme pour échanger sur les connaissances passées et actuelles. » Pour inscrire les savoirs d'hier dans le temps et poser les bases des connaissances de demain... ♦



© Pierre Ottino

QU'EST-CE QUE LES FAE ?

Les fae sont des abris qui vont protéger les sculptures de pierres contre les intempéries et les brûlures du soleil, ils limiteront la pousse des lichens et des mousses sur leur surface, qui participent aussi à la dégradation du matériau. Les fae sont composés de ni'au tressés et de poteaux en toa (bois de fer). Ils seront inaugurés le 3 décembre.

La vengeance du guerrier

RENCONTRE AVEC VÉRONIQUE MU, ANCIENNE CONSERVATRICE DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES.

Les chevilles d'oreilles – pu taiana – sont des ornements marquisiens très courants. Sculptés dans de l'os de cochon ou de cachalot, ils représentent des scènes très stylisées évoquant les légendes de la tradition orale. Ces deux pu taiana racontent la légende d'Akai, qui nous est présentée dans l'exposition TIKI.

La légende d'Akai

Véronique Mu, d'après Karl von den Steinen et Henri Lavondès.

« Cette tradition orale raconte comment, à la suite d'un affront, les vengeances s'enchaînent pour aboutir à une tragédie. Akai, un chef de Hiva Oa, de la vallée d'Hanapaaooa rend visite à son ami Taoetini de Ua Pou. Suivant les lois de l'hospitalité marquisienne, Taoetini organise un banquet avec un porc. Il sert à son invité la meilleure partie de l'animal, la tête, mais celle-ci a déjà été rongée. Pour venger cet affront, Akai fait venir de son île, à la nage, son cochon géant Makaianui. Il le fait cuire dans un four enterré, mais lors du festin qu'il organise, il ne propose pas la tête à son hôte. De dépit, Taoetini demande aux deux filles du guerrier

Pahuatiti, juchées sur une balançoire, d'uriner dans le bol de kava de Akai. Celui-ci riposte en envoyant deux guerriers chercher les pierres de fronde appartenant à un grand guerrier de Hiva Oa.

Le lendemain, à leur retour, Akai réclame du kava. Aussitôt, les deux championnes de l'escarpolette remontent sur leur balançoire et s'apprêtent à rejouer leur mauvais tour à Akai. Mais les frondeurs attentifs et déterminés décochent leurs pierres. Les deux effrontées tombent et se tuent. »

Ces pu taiana sont à rapprocher de la légende d'Akai.

L'objet ci-dessous évoquerait la première partie de la légende. Une balançoire est représentée ainsi que deux « serveurs » aux extrémités (non mentionnés dans



PU TAIANA, cheville d'oreille
Dent de cachalot, coquillage, fibre végétale
H 4,8 cm, L 1,8 cm, Ep. 0,9 cm
Ancienne collection du Musée de Papeete
N° inventaire 305

© D.HAZAMA-MTI



© D.HAZAMA-MTI

PU TAIANA, chevilles d'oreilles
Dent de cochon
L 4 cm, H 1,7 cm, Ep. 0,6 cm
L 3,9 cm, H 1,7 cm, Ep. 0,7 cm
Acquises en 2004
Ancienne collection Albert Levy Walker (Tahiti)
N° inventaire 2004.10.3 et 2004.10.4



© D.HAZAMA-MTI

la légende). Au-dessus, « les têtes des deux filles de Pahuatiti sont solidaires des bras des esclaves », indique Véronique Mu. Il s'agirait de la première partie de la légende où le chef Akai de Hiva Oa se venge de deux jeunes filles qui ont uriné dans son bol de kava, en demandant à ses guerriers de les faire tomber de leur balançoire. Ils poussent la balançoire figurée par l'élément transversal qui les réunit à hauteur du bassin.

La paire de pu taiana (au dessus et à droite) raconte quant à elle l'épisode final de la légende d'Akai. « Selon von den Steinen, elle mettrait en scène les frondeurs, présentés de profil aux deux extrémités, reliés aux personnages centraux, les deux filles de Pahuatiti, par un pontet court qui évoquerait la pierre de fronde qu'ils s'apprêtent à envoyer sur la nuque des impudentes. »

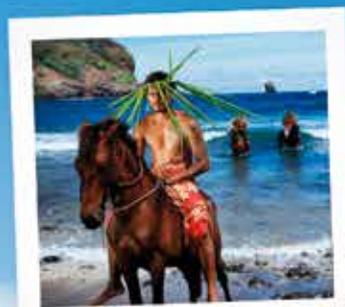
A travers ces œuvres aussi élaborées sur le plan symbolique qu'artistique, c'est toute la richesse des légendes millénaires qui, transmises oralement, sont figées dans les formes de ces objets. ♦

EXPOSITION TIKI : PRATIQUE

- Jusqu'au 19 mars 2017
- Salle d'expositions temporaires du Musée de Tahiti et des Îles
- Ouvert du mardi au dimanche, de 9h à 17h
- Tarifs : 800 Fcfp l'entrée à l'exposition TIKI / 1000 Fcfp l'entrée all access incluant les salles d'exposition permanente / gratuit pour les étudiants et moins de 18 ans.

+ d'infos : www.museetahiti.pf - 40 54 84 35 - page facebook Musée de Tahiti et des Îles - Te Fare Manaha

4 archipels visités le 5^e offert!



Marquises



Tuahuotu



Australes



Gambier



Îles Sous-le-vent

avec notre
"Carte 5 archipels"*

*Offre soumise à conditions.
Cette carte est proposée à l'agence Air Tahiti Papeete.
Consultez le site d'Air Tahiti ou renseignez-vous auprès de votre agence de voyages.

www.airtahiti.pf

AIR TAHITI

Air Tahiti, le lien entre les îles. Te natiraa o te mau motu

Te Haakakai o Akauī

VÉRONIQUE MU, VAANA E KARL VON DEN STEINEN ME HENRI LAVONDÈS.
TOTI TEIKIEHUPO

E haakakai tēnei no te hakaite e aha te hana i tupu, ma hope o tītahi haaūpahiā, meā i te vaiumu i tihe ai io tītahi hakatu hana pūpūkina. O Akauī, e hakaiki me i Hiva Oa i te Kaavai o Hanapaaō, ua hano e haaāvei me Toaketini me i Ua Pou. Vāana e te apuūia manihii i te Henua Enana, e kāneaia tītahi kaiā mau kaūoo, e puaka te kai i haapeia e Toaketini. Ua tuku atu iā i te hope mōmona o te puaka na ta iā manihii, a tika a ua kaiā tītahi paka.



© KVDS



© KVDS



© KVDS

No tēnei hana hei koē i iteā e Akauī, ua haakau mai iā me io to iā motu i ta iā puaka karaihā o Makaiaanui te ikoa. Ua taoia hua mākā puaka nei io he umu èpo, atika a i te ava o te kaiā mau a iā i haapei mai, àè iā i tuku atu i te upoko na to iā hoa apuu. No te haahua i tēnei hana teka, ua pōpahi Toaketini i nā moī o ta iā toa o Pahuatiti, e noho aa io he murere, e mimi io te ipu kava a Akauī. Ua peū atu Akauī i ta iā mou toa e hano i te tau keā me io tītahi toa òko nui me i Hiva Oa no te maka.

Ma te oioi, i to āua huaia mai, ua ape Akauī e tahi ipu kava. Ai tevee, ua eke nā moī io to āua mūrere no te mimi io he ipu kava a Akauī. Ohia a ua pei nā toa e tatai aa, me te maka i nā keā. Ua vii pōhue nā moī, mate nui. ♦

ZOOM SUR...

30

FORMATION

DANSER EN SÉCURITÉ

Avec l'appui du Ministère de la Culture et de la compagnie aérienne internationale Air Tahiti Nui, le Conservatoire Artistique a organisé, en juillet dernier, une première formation destinée aux enseignants de *'ori tahiti* de Te Fare Upa Rau : celle-ci portait sur la préparation du corps des danseurs à travers les échauffements. Dispensée par Yvonne Paire, spécialiste de l'anatomie du corps de la danse, qui enseigne notamment cette discipline au Conservatoire National Supérieur de Danse de Paris, cette formation inédite appliquée à la danse tahitienne a permis de pointer la spécificité des mouvements de *'ori tahiti* sur le plan corporel, donnant ainsi de nouveaux outils aux enseignants afin d'allier la danse et la santé par la connaissance et la prévention des pathologies liées à un entraînement régulier. Yvonne Paire était de retour en octobre pour la fin de la première session et l'ouverture d'une seconde session de formation, cette fois ouverte aux professionnels de la danse et aux pratiquants. « Pour les danseurs professionnels, l'échauffement est une étape incontournable, comme la barre des danseurs classiques ou la gamme des musiciens. Dans le monde de la danse tahitienne, elle est souvent négligée », explique Yvonne Paire. « Le *'ori tahiti* étant aujourd'hui pratiqué de manière intensive, il nécessite une préparation : il y a même urgence, si l'on écoute les témoignages

des danseurs et leur souffrance. » Très concrètement, Yvonne Paire propose un échauffement adapté à cette danse et préconise des étirements spécifiques à pratiquer après l'entraînement, afin de prévenir les maux de dos et de genoux, qui contraignent de nombreux danseurs à s'arrêter. De quoi garantir un bel avenir aux danseurs de *'ori tahiti* ! D'autre part, de nombreux projets pourraient voir le jour dans le droit fil de ces formations, qui rencontrent un écho très positif.



CONSERVATION

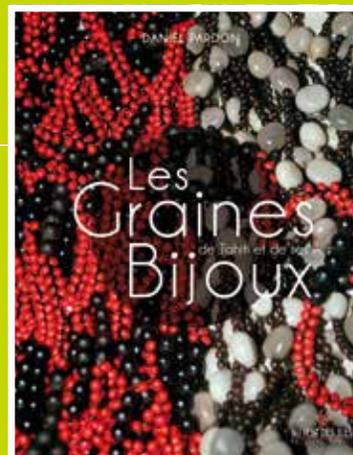
CADEAU DE NOËL POUR LE MUSÉE DE TAHITI !

Faire connaître les collections, mais surtout les conserver pendant des siècles : voici les raisons d'être d'un musée. Le travail de conservation-restauration est primordial afin de prolonger l'espérance de vie des collections. Nettoyer les objets, les dépoussiérer, fait donc partie des missions quotidiennes du conservateur. Des opérations qui requièrent des connaissances et du matériel spécifique, ce dernier étant venu à manquer au Musée de Tahiti et des Îles. Pour y remédier, l'Association des Amis du Musée de Tahiti et des Îles a décidé d'offrir un aspirateur un peu particulier... Il est spécialement conçu pour le nettoyage et la restauration d'objets : un outil de premier choix qui permet de nettoyer les objets tout en préservant leur fragilité. Saluons cette généreuse initiative de l'Association des Amis du Musée de Tahiti et des Îles qui permet à l'établissement de poursuivre efficacement son travail de conservation.



PUBLICATIONS

CONNAISSEZ-VOUS LES GRAINES ?



« Les graines bijoux de Tahiti et de ses îles », c'est l'une des dernières parutions de la maison d'édition au Vent des Îles. Les graines font parties des plus jolies choses que nous offre la nature. Elles sont partout mais encore faut-il savoir où exactement ! A l'intérieur d'une gousse, d'une coque, sur un arbre, sur une fleur... Pour ce livre, Daniel Pardon a recensé toutes les graines qui existent en Polynésie française. Il présente plus d'une centaine de variétés différentes et délivre un tas d'informations utiles à leur sujet. Des graines rares aux graines toxiques en passant par celles utilisées pour la confection de bijoux, au fil des pages, vous apprendrez à mieux connaître la diversité de ces étonnants joyaux naturels à partir desquels les artisans polynésiens réalisent de véritables chefs-d'œuvre.

En vente dans les librairies et supermarchés de la place, ainsi que sur www.auventdesiles.pf, au tarif de 3 950 Fcfp.

LE PATRIMOINE SUR LA TOILE

C'est un beau succès. L'engouement des internautes concernant les notices publiées par le Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel sur son site internet et sa page Facebook est tel que le SPAA a décidé d'accélérer les publications. Depuis le début de l'opération, c'est-à-dire au mois d'octobre dernier, les notices étaient publiées à raison d'une fois toutes les deux semaines. Désormais, elles seront publiées une fois par semaine. Pour ce faire, les 20 notices prévues au départ seront enrichies de 25 autres notices qui seront créées d'ici la fin de l'année. C'est le spécialiste Michel Bailleul qui est en charge de les rédiger, ce sont ensuite les agents du SPAA qui les mettent en page sur le site. D'autres notices viendront s'ajouter au cours de l'année. Un plan de Papeete de 1897, le premier journal français paru à Tahiti, la tentative d'établissement du protectorat français aux îles Cook... Ces notices permettent de mettre en lumière des aspects méconnus ou oubliés de l'histoire de la Polynésie française. Et leur publication enrichissent le fonds des archives comme le lecteur, et surtout viennent faciliter le travail du chercheur. Mais, ce n'est pas la seule vocation de ces publications. En effet, en publiant ces archives, cela permet au SPAA de protéger les œuvres. Si un document était amené à disparaître, grâce à la publication, il reste une trace de l'« acte » de propriété.

A découvrir sur www.archives.pf et sur la page FB@archives.polynesie

EVENEMENT

NOËL GÉNÉREUX

Les « artiz' de l'espoir », c'est un collectif d'artisans qui a choisi de profiter de la période de Noël pour agir en faveur des personnes sans abri. Le « petit marché de Noël », organisé à la Maison de la Culture du 14 au 17 décembre, sera donc sous le signe de la générosité. Ventes artisanales participatives, collecte de pièces grises et dons... Rejoignez le mouvement en faisant don de vos *tota* ou en achetant une création artisanale, dont les bénéfices seront reversés à une action caritative pour les SDF.

Les « artiz' de l'espoir » : Peva créations, Ne Tiens K.L, SK le Bijou, Linge de maison MCL, Terehere créations, Rairoa créations, les piques à cheveux et miroirs de Michel, les mono'i de Teamo, au fil de Laurence, les *umete* en bois de François, iD de nacre...

+ d'infos : 87 24 87 25 – FB@Les artiz' de l'espoir

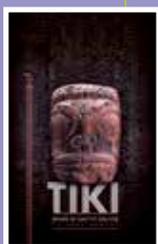


31

PROGRAMME DU MOIS DE DECEMBRE 2016

32

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



EXPOSITIONS

TIKI

MTI

- Jusqu'au 19 mars 2017
- Performances artistiques à partir du 21 novembre
- Conférences les 2 et 13 décembre
- Visites guidées de l'expo TIKI : mercredi 14 et mardi 20 décembre, à 9h15 (600 Fcfp + entrée à l'expo)
- Salles d'exposition ouvertes du mardi au dimanche, de 9h à 17h
- Tarifs : 800 Fcfp l'entrée à l'exposition « Tiki » / 1 000 Fcfp l'entrée all access incluant les salles d'exposition permanente / gratuit pour les étudiants et moins de 18 ans.
- Renseignements : www.museetahiti.pf - 40 54 84 35 - page Facebook Musée de Tahiti et des Îles - Te Fare Manaha



Teva Victor

TFTN

- Sculptures
- Du 29 novembre au 03 décembre
- De 9h à 17h (12h le samedi)
- Entrée libre
- Salle Muriavai de la Maison de la Culture
- Renseignements au 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf



Hiro & Orama Ou wen (invitée : Linh Cao)

TFTN

- Bijouterie d'art
- Du mardi 06 décembre au samedi 10 décembre
- De 9h à 17h (12h le samedi)
- Salle Muriavai de la Maison de la Culture
- Renseignements au 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf

SALONS

Salon des Tuamotu-Gambier

ART

- Jusqu'au 11 décembre, de 8h30 à 17h
- Dans le hall de l'Assemblée de Polynésie française
- Entrée libre
- Renseignements : www.artisanat.pf

Salon Noera a te Rima'i

ART

- Du vendredi 9 au samedi 24 décembre
- Sur le site d'Aorai Tini Hau
- Du lundi au dimanche, de 9h à 18h
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : www.artisanat.pf

Salon Artisanat d'art

Association Artisanat d'Art / ART

- Du mardi 20 au samedi 24 décembre
- Dans le hall de l'Assemblée de Polynésie française.
- De mardi au vendredi, de 8h à 18h et de 8h à 16h le samedi
- Entrée libre
- Renseignements : Faaura Bouteau - 87 75 03 63 - fauuracreations@yahoo.fr

ANIMATIONS JEUNESSE

Livres animés : Ouki de

Sébastien Pérez et Justine Brax

Coco la Conteuse / TFTN

- Vendredi 02 décembre - 14h30
- Entrée libre
- Bibliothèque enfants de la Maison de la Culture
- Renseignements au 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf



ATELIERS DE VACANCES À LA MAISON DE LA CULTURE

Du 12 décembre au 23 décembre

Poterie - 5 à 7 ans et 8 à 13 ans (+ 1 000 Fcfp)

Art plastiques - 3 à 5 ans et 7 à 13 ans

Jeu de société - 3 à 13 ans

Atelier créatif - 3 à 5 ans, 7 à 13 ans et 4 à 6 ans

Eveil corporel - 3 à 5 ans

Echecs - 6 à 13 ans

Nippon bunka - 8 à 13 ans

Graines de parfumeurs - 4 à 7 ans et 8 à 11 ans

Eveil musical - 3 à 6 ans

Ori Tahiti - 4 à 13 ans

Théâtre - 11 à 15 ans et 6 à 10 ans

Tarifs :

- 1^{er} enfant : 7 100 Fcfp /atelier/semaine
- 2^{ème} enfant (frère et sœur dans le même atelier) : 5 675 Fcfp/atelier/semaine
- Formule à la semaine en journée complète avec déjeuner compris : 24 300 Fcfp pour 3 ateliers et des animations gratuites.
- Inscriptions sur place
- Renseignements au 40 544 536 - www.maisondelaculture.pf

Horaires de vacances et rentrée de la Maison de la Culture

- Lundi 12 décembre 2016 au vendredi 06 janvier 2017 inclus
- Ouverture en journée continue de 8h à 16h tous les jours et de 8h à 15h le vendredi
- Lundi 09 janvier 2017 : reprise des horaires habituels
- Ouverture en journée continue de 8h à 17h tous les jours et de 8h à 16h le vendredi
- Renseignements au 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf

Heure du Conte enfants :

Conte géorgien, La femme pétrifiée

Léonore Canéri / TFTN

- Mercredi 07 décembre - 14h30
- Entrée libre
- Bibliothèque enfants de la Maison de la Culture
- Renseignements au 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf



THÉÂTRE

Spectacle de Noël : Cendrillon

Compagnie ChanPagne

- Séances scolaires du 1er au 9 décembre à 8h30, 10h00 et 13h00.
- Séances grand public :
- Vendredi 9 et samedi 10 à 19h00
- Vendredi 16 et samedi 17 à 19h00
- Dimanches 11 et 18 à 17h00
- Tarifs : 3 000 Fcfp / 2 000 Fcfp moins de 12 ans / Pass famille 8 000 Fcfp (2 adultes et 2 enfants)
- Petit Théâtre de la Maison de la Culture
- Renseignements : www.facebook.com/Chanpagnetahiti



CONCERTS

Sabrina Laughlin

TFTN

- Samedi 10 décembre - 19h30
- Tarifs :
- Grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Renseignements :

Concert caritatif de Noël avec Guillaume

Matarere

TFTN

- Concert de chants laïques et religieux
- Avec le soutien du Collectif Ohana
- 15 et 16 décembre à 19h00
- Billet en vente à la Maison de la Culture
- Tarif unique : 1 500 Fcfp
- Grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Renseignements au 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf
- Collectif Ohana : <https://www.facebook.com/ohanatahiti>

Concert de Noël au Centre Hospitalier de Polynésie française

CAPF

- Avec les ensembles du Conservatoire Artistique
- Samedi 3 décembre, à 13h30
- Nef de l'hôpital
- Renseignements au 40 50 14 14 - www.conservatoire.pf et sur FB@tefareuparau

EVENEMENTS

Gala des arts traditionnels du Conservatoire

CAPF

- Mercredi 7 décembre, à partir de 15h30
- Dans les jardins de la mairie de Pirae
- Entrée libre
- Renseignements au 40 50 14 14 - www.conservatoire.pf et sur FB@tefareuparau

Le « petit marché » de Noël : ventes participatives et collecte de dons

- Mercredi 14 au samedi 17 décembre - de 9h00 à 18h00
- Ventes artisanales participatives, collectes de pièces grises et de dons
- Entrée libre
- Salle Muriavai de la Maison de la Culture
- Renseignements : 87 24 87 25



33

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Concours de danse traditionnelle Hura Tapairu, 12ème édition

TFTN / ART / GIE Tourisme

Jeudi 1^{er} décembre : 4^{ème} soirée de concours - 19h - Tarif unique : 1 500 Fcfp

- TAMARII VAIRAO (Mehura)
- TAHITI MEHURA (Mehura)
- HEI TAHITI VAHINE (Mehura)
- TE PUROTU NUI NO BT (Mehura)
- TE NATITATA (Mehura)
- MANOHIVA (Tapairu)

Vendredi 2 décembre : 5^{ème} soirée de concours - 19h - Tarif unique : 1500 Fcfp

- TAMARII PAPETOAI (Mehura)
- MANOHIVA MEHURA (Mehura)
- HINE (Mehura)
- TEMAeva 3 (Mehura)
- TAHITI HURA (Tapairu)
- remise des prix et annonce des finalistes

Samedi 3 décembre : finales du Hura Tapairu à 16h - Tarif unique : 2500 Fcfp

- Finales et remise des prix

- Billets en vente sur place
- Exposition artisanale et culturelle dans le hall de 17h00 à 20h00
- Grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Renseignements au 40 544 544 - www.huratapairu.com

Inscriptions au Heiva i Tahiti 2017, concours de chants et danses traditionnels Inscriptions au Heiva des écoles de danse et de musiques traditionnelles 2017

- Inscriptions ouvertes jusqu'au mardi 31 janvier 2017 à midi.
- Heiva des écoles 2017 : 24 mai au 03 juin 2017
- Heiva i Tahiti 2017 : 06 au 22 juillet 2017
- Renseignements au 40 50 31 11 - culture@maisondelaculture.pf





tarif **avantage** lundi & mardi

- ★★★ 1 100 F pour les films en 2D
-  1 450 F pour les films en 3D
- ★★★ 1 450 F pour les films en 2D Premium
-  1 950 F pour les films en 3D Premium

* Tarif valable pour tous, les lundis et mardis non fériés.



LES FILMS À L'AFFICHE



35

**SORTIE PRÉVUE LE
30 NOVEMBRE 2016**



Genre : Animation, Famille, Aventure - 1h43

Réalisé par : John Musker, Ron Clements

Avec : Dwayne Johnson, Auli'i Cravalho, Phillipa Soo

C'est depuis les îles océaniques du Pacifique Sud que la jeune Vaiana, en navigatrice émérite, décide d'entamer ses recherches pour retrouver une île aussi mystérieuse que fabuleuse. Au cours de cette traversée au long cours, elle va faire équipe avec son idole, le légendaire demi-dieu Maui, qui l'aidera à sillonner les océans et à accomplir un voyage épique empli d'énormes créatures marines, de mondes sous-marins à couper le souffle mais aussi de traditions fort anciennes



HOLLYWOOD **CONCORDE** **LIBERTY**



SORTIE PRÉVUE LE 16 NOVEMBRE 2016



LES ANIMAUX FANTASTIQUES

Genre : EN 3D Fantastique, aventure - 2h15)
Réalisé par : David Yates
Avec : Eddie Redmayne, Katherine Waterston, Alison Sudol
 Les aventures de Norbert Dragonneau, l'auteur du livre Les Animaux Fantastiques qu'étudiait Harry Potter. 1926. Norbert Dragonneau rentre à peine d'un périple à travers le monde où il a répertorié un bestiaire extraordinaire de créatures fantastiques. Il pense faire une courte halte à New York mais une série d'événements et de rencontres inattendues risquent de prolonger son séjour. C'est désormais le monde de la magie qui est menacé.

SORTIE PRÉVUE LE 23 NOVEMBRE 2016



ARES

Genre : EN 2D (Action - 1h20)
Interdit aux moins de 12 ans
Réalisé par : Jean-Patrick Benes
Avec : Ola Rapace, Eva Lallier, Micha Lescot
 Dans un futur proche, l'ordre mondial a changé. Avec ses 10 millions de chômeurs, la France fait désormais partie des pays pauvres. La population oscille entre révolte et résignation et trouve un exutoire dans des combats télévisés ultra violents où les participants sont dopés en toute légalité et où tous les coups sont permis. Reda, dit Arès, est un ancien combattant qui vit de petits boulots de gros bras pour la police. Tout va changer lorsque sa soeur se fait arrêter et qu'il doit tout mettre en oeuvre pour les sauver : elle et ses filles.

LES CERVEAUX

SORTIE PRÉVUE LE 23 NOVEMBRE 2016



Genre : EN 2D (Comédie - 1h34)
Réalisé par : Jared Hess
Avec : Zach Galifianakis, Owen Wilson, Kristen Wiig
 La vie de David Ghattt n'a rien de compliqué. Chaque jour, c'est la même routine : au volant de son camion blindé, il transporte des millions de dollars qui ne lui appartiennent pas. Le seul rayon de soleil dans son existence banale, c'est sa jolie collègue, Kelly Campbell. C'est elle qui va l'attirer dans une combine foireuse... Malgré la bande de bras cassés à qui il a affaire, dirigée par Steve Chambers, et en dépit d'un plan grotesquement mal ficelé, David réussit quand même l'exploit de voler 17 millions de dollars.

TU NE TUERAS POINT

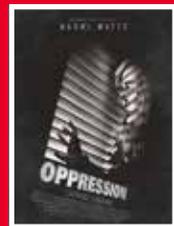
SORTIE PRÉVUE LE 23 NOVEMBRE 2016



Genre : EN 2D (Drame, guerre - 2h11)
Interdit aux moins de 12 ans
Réalisé par : Mel Gibson
Avec : Andrew Garfield, Vince Vaughn, Teresa Palmer
 Quand la Seconde Guerre mondiale a éclaté, Desmond, un jeune américain, s'est retrouvé confronté à un dilemme : comme n'importe lequel de ses compatriotes, il voulait servir son pays, mais la violence était incompatible avec ses croyances et ses principes moraux. Il s'opposait ne serait-ce qu'à tenir une arme et refusait d'autant plus de tuer. Il s'engagea tout de même dans l'infanterie comme médecin. Son refus d'infléchir ses convictions lui valut d'être rudement mené par ses camarades et sa hiérarchie, mais c'est armé de sa seule foi qu'il est entré dans l'enfer de la guerre pour en devenir l'un des plus grands héros.

OPPRESSION

SORTIE PRÉVUE LE 7 DÉCEMBRE 2016



Genre : EN 2D (Thriller, Fantastique - 1h 32min)
Réalisé par : Farren Blackburn
Avec : Naomi Watts, Oliver Platt, Charlie Heaton
 Depuis le décès de son époux, Mary, pédopsychiatre, vit seule avec son beau-fils dans un chalet isolé de la Nouvelle-Angleterre. À l'approche d'une violente tempête de neige, Tom, l'un de ses jeunes patients, est porté disparu. Mary, tout à coup sujette à des hallucinations et prise de paranoïa, est bien décidée à retrouver le jeune garçon avant qu'il ne disparaisse à jamais.

SORTIE PRÉVUE LE 7 DÉCEMBRE 2016

PAPA OU MAMAN 2



Genre : EN 2D (Comédie - 1h26)
Réalisé par : Martin Bourboulon
Avec : Laurent Lafitte, Marina Foïs, Alexandre Desrousseau
 Deux ans ont passé. Après avoir raté leur séparation, les Leroy semblent parfaitement réussir leur divorce. Mais l'apparition de deux nouveaux amoureux dans la vie de Vincent et de Florence va mettre le feu aux poudres. Le match entre les ex-époux reprend.

BALLERINA

SORTIE PRÉVUE LE 14 DÉCEMBRE 2016



Genre : EN 2D (Animation - 1h29)
Réalisé par : Eric Summer, Eric Warin
Avec : Elle Fanning, Dane DeHaan, Carly Rae Jepsen
 Félicie est une jeune orpheline bretonne qui n'a qu'une passion : la danse. Avec son meilleur ami Victor qui aimerait devenir un grand inventeur, ils mettent au point un plan rocambolesque pour s'échapper de l'Orphelinat, direction Paris, ville lumière et sa Tour Eiffel en construction ! Félicie devra se battre comme jamais, se dépasser et apprendre de ses erreurs pour réaliser son rêve le plus fou : devenir danseuse étoile à l'Opéra de Paris

ASSASSIN'S CREED

SORTIE PRÉVUE LE 21 DÉCEMBRE 2016



Genre : EN 3D (Action, science-fiction)
Réalisé par : Justin Kurzel
Avec : Michael Fassbender, Marion Cotillard, Jeremy Irons
 Grâce à une technologie révolutionnaire qui révèle la mémoire génétique, Callum Lynch revit les aventures de son ancêtre, Aguilar, dans l'Espagne du XVe siècle. Callum découvre qu'il est issu d'une mystérieuse société secrète, les Assassins, et amasse les connaissances dont il aura besoin pour affronter une autre redoutable organisation : l'Ordre des templiers.



SORTIE PRÉVUE LE 14 DÉCEMBRE 2016

ROGUE ONE : A STAR WARS STORY

Genre : EN 3D (Science-fiction, fantastique, aventure - 2h13)
Réalisé par : Gareth Edwards (II)
Avec : Felicity Jones, Riz Ahmed, Ben Mendelsohn plus
 Situé entre les épisodes III et IV de la saga Star Wars, ce spin-off racontera comment un commando rebelle se lance dans une mission pour voler les plans de l'Etoile Noire.

NORM

SORTIE PRÉVUE LE 21 DÉCEMBRE 2016



Genre : EN 3D (Animation, Famille, Aventure - 1h30)
Réalisé par : Trevor Wall
Avec : les voix de Omar Sy, Med Hondo, Lucien Jean-Baptiste
 L'ours polaire Norm et ses trois meilleurs amis, les lemmings, décident de se rendre à New York afin de déjouer les plans d'un groupe immobilier qui menace d'envahir sa banquise. Il fait la rencontre de Olympia, une jeune fille, qui aidée de sa maman, vont faire de Norm la mascotte de l'entreprise. Face au machiavélique Mr Greene, ils vont tout mettre en oeuvre pour sauver leur monde.

JOYEUX BORDEL

SORTIE PRÉVUE LE 21 DÉCEMBRE 2016



Genre : EN 2D (Comédie - 1h45)
Réalisé par : Will Speck, Josh Gordon
Avec : Jennifer Aniston, Jason Bateman, Olivia Munn
 A la tête de l'entreprise familiale, Carole menace de fermer la branche dirigée par son frère fêtard et son équipe de bras-cassés qui pensent plus à s'éclater qu'à faire des bénéfices... Il n'en fallait pas plus à ce dernier pour qu'il leur fixe une ultime mission : organiser dans les bureaux une soirée de Noël totalement épique et hors-norme afin d'impressionner un de leurs plus gros clients convoités et signer un contrat qui pourrait sauver leur boulot.

Les mondes de la culture

PHOTOS : ART ET IB.

L'artisanat de l'archipel des Australes est un univers à lui seul. Techniques, matières, savoirs et savoir-faire : l'étendue de cette singularité était réunie lors du salon dédié à l'archipel, en novembre dernier à l'Assemblée.



À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Banque coopérative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun.

Comme plus d'un million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !



Les agences de la BANQUE SOCREDO et de la BANQUE DE POLYNÉSIE, partenaires de la CASDEN, sont à votre disposition pour vous informer au mieux de vos intérêts.



**BANQUE DE
POLYNÉSIE**



BANQUE SOCREDO

Découvrez la CASDEN sur pf.casden.fr



CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

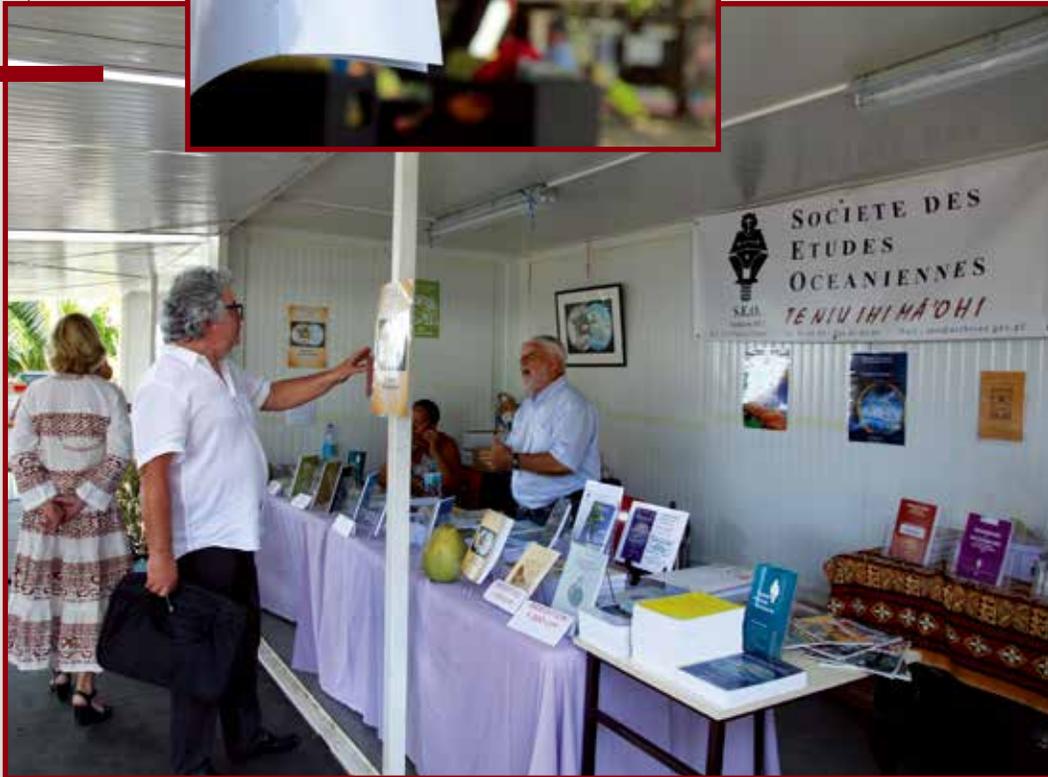
CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Roches - 77186 Noisiel. Siret n° 784 275 778 00842 - RCS Meaux. Immatriculation Oueps n° 07 027 338 - BANQUE DE POLYNÉSIE - Siège Social : boulevard Romane Papeete (Tahiti) - Société Anonyme au capital de 1 380 000 000 XPF - 7244 B RRS Papeete - BANQUE SOCREDO - Siège Social : 115, rue Dumont d'Urville, Papeete (Tahiti) - Société anonyme d'économie mixte au capital de 22 000 000 000 XPF - RCS TP 191 B Papeete BROCA & WERNICKE - Illustration : Klotter.

Heiva Tāvana Raomata'i



Encore un beau succès pour cet évènement dédié à la beauté et la richesse des chants traditionnels polynésiens. Le public, nombreux et varié, a pu apprécier le talent des pratiquants le 5 novembre dernier au parc Paofai, dans une bonne humeur contagieuse.





Le 16^{ème} salon Lire en Polynésie n'a pas dérogé à ce qui a toujours fait son succès : rencontres, animations et passions s'y étaient données rendez-vous, pour le plus grand plaisir du public.



ANNUAIRE DIGITAL OPT

Toute l'offre professionnelle sur internet



L'annuaire officiel de Polynésie française sur votre mobile et votre ordinateur

Professionnels, soyez visibles là où vos clients vous recherchent

Notre plate-forme digitale vous propose des outils adaptés aux nouvelles technologies
 Contactez-nous pour plus de renseignements : Tél : 40 456 777 | Fax : 40 456 999 | espace-pro@opt.pf



TAHITI LOS ANGELES PARIS TOKYO AUCKLAND SYDNEY



Avec Air Tahiti Nui, le Japon est à vous.



ClubTiare

VOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ AIR TAHITI NUI

AirTahitiNui

TO TATOU MANUREVA

www.airtahitinui.com

CONCEPT